



# RAPPORT ANNUEL 2019



Le présent rapport annuel fournit un compte-rendu des activités de la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) au cours de son exercice financier 2019, s'échelonnant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Depuis sa création en janvier 2013, la CSRC a entrepris divers projets d'envergure régionale dont plusieurs se sont concrétisés dans la dernière année. Ces derniers vous seront présentés dans les pages qui suivent.



# Table des matières

<b>Mot du président</b>	<b>3</b>
<b>Rapport de la directrice générale</b>	<b>4</b>
<b>Mandat</b>	<b>5</b>
<b>Services corporatifs et collaboratifs</b>	<b>5</b>
<b>Dossiers relevant des services collaboratifs</b>	<b>6</b>
<b>Gouvernance et administration</b>	<b>8</b>
<b>Comités</b>	<b>9</b>
<b>Service d'urbanisme</b>	<b>10</b>
<b>Service de gestion des déchets solides</b>	<b>20</b>
<b>Office du tourisme Chaleur</b>	<b>32</b>
<b>Population</b>	<b>42</b>

## MOT DU PRÉSIDENT

### Joseph Noel

Conformément à la Loi sur la prestation des services régionaux, je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel de la CSRC, qui fait état de ses réalisations au cours de l'année 2019.

Cette année a été marquée par la remise de trois études régionales importantes. La première étude portait sur la régionalisation possible des trois services de police de la région Chaleur, la deuxième, sur l'évaluation de structure pour la mise en place d'une agence de développement économique régionale et la troisième, sur l'adaptation aux changements climatiques (phase II).

De plus, la génératrice électrique au site d'enfouissement technique Red Pine à Allardville a opéré pour une année entière depuis son installation en août 2018. L'installation de cette génératrice alimentée au méthane a été rendue possible grâce à une entente de 20 ans avec Énergie NB, qui s'est engagé à acheter environ 6 000 mégawattheures d'énergie par année. Vous aurez l'occasion de prendre connaissance de la production totale de la génératrice en 2019 et des revenus générés pour cette même période.

À titre de président de la CSRC, je suis fier de constater la réalisation des projets amorcés par la CSRC. Je crois que nous devons continuer à appuyer d'autres initiatives régionales dans les années à venir pour le bien-être de l'ensemble de nos communautés. Je remercie les employés de la CSRC qui se dévouent quotidiennement afin d'offrir un service de qualité. Je remercie également les membres du bureau de direction de m'avoir épaulé tout au long de l'année, les membres du conseil d'administration (CA) pour leur contribution et leur excellente collaboration, et finalement, les élus provinciaux et fédéraux pour leur appui à l'avancement de cet organisme régional.

Je vous invite donc à consulter les pages suivantes pour découvrir les activités entreprises par la CSRC au cours de l'année 2019.

Bonne lecture!

Joseph Noel





## RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

### Jocelyne Hachey

**C'est avec plaisir que nous vous présentons une revue de l'année 2019. Cette période a été marquée par la remise de quelques études régionales, dont entre autres, la régionalisation des services de police et la mise en place d'une structure régionale en matière de développement économique. Celles-ci permettront au CA de se pencher sur l'avenir de ces services pour la région Chaleur. De plus, le service d'urbanisme a complété la phase deux de son plan d'adaptation aux changements climatiques.**

L'année 2019 souligne aussi la première année complète de production d'électricité à partir du méthane généré au site d'enfouissement Red Pine.

L'Office du tourisme, qui a déjà terminé sa troisième année d'opération, a fait valoir ses efforts de promotion encore cette année. D'ailleurs, selon les données du Centre d'information touristique de Bathurst, l'achalandage touristique dans la région Chaleur a augmenté de 12 % par rapport à l'année précédente. La région s'est aussi retrouvée sur les palmarès de plusieurs publications et sites de voyage reconnus à travers le monde. Entre autres, la région a bénéficié d'une couverture médiatique importante sur l'émission Salut Bonjour, diffusée sur les ondes de TVA.

Il est aussi important de souligner que la CSRC a opéré à l'intérieur de son enveloppe budgétaire. Les états financiers vérifiés, annexés à ce rapport, présentent l'état de la situation financière 2019 de la CSRC.

En terminant, je souhaite souligner le travail hors pair de tous les employés. Je les remercie sincèrement pour leur engagement et leur professionnalisme. Leur appui aura facilité davantage mes responsabilités quotidiennes. Je tiens également à remercier les membres du bureau de direction et du conseil d'administration pour leur soutien incontournable tout au long de l'année assurant ainsi le succès de la CSRC.

Jocelyne Hachey

## Mandat

La CSRC est tenue de fournir les services obligatoires suivants :

- Planification locale dans les districts de services locaux (DSL);
- Gestion des déchets solides.

Elle a aussi le pouvoir de faciliter et de coordonner des ententes entre les communautés visant le partage des coûts des services et des infrastructures.

La CSRC a aussi l'autorité de se doter des mandats additionnels suivants :

- Planification locale dans les municipalités;
- Collaboration régionale en matière de services de police;
- Planification régionale des mesures d'urgence;
- Planification des infrastructures régionales de loisir, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations;
- Planification régionale.



## Services corporatifs et collaboratifs

Le bureau de la direction générale est composé des deux employées suivantes :

- **Jocelyne Hachey**, directrice générale
- **Carolle Roy**, adjointe à la direction

## Dossiers relevant des services collaboratifs

### Réalisation d'une étude régionale des services de police

En 2018, la CSRC créait un comité responsable de superviser une étude sur la régionalisation des services de police. L'étude en question présentait les diverses options possibles en vue d'une prestation de services de police plus uniformes sur l'ensemble du territoire régional, tout en éliminant les doublons et en assurant une répartition plus équitable des coûts.

Cette étude, réalisée par la firme Catalyst Consulting Inc., fut présentée au conseil d'administration (CA) de la CSRC le 12 février 2019, dans le cadre d'une séance publique.

Le CA devait ensuite prendre position sur les recommandations du consultant, mais cette décision a été reportée, en attente des résultats d'une autre étude en cours par le ministère de la Sécurité publique. Cette étude examinera divers modèles pour assurer un niveau de service adéquat à tous les Néo-Brunswickois, en plus d'assurer des coûts partagés équitablement. La CSRC souhaite voir ce dossier progresser en 2020.



### Étude pour la création d'une structure régionale de développement économique

Le 4 décembre 2018, la CSRC tenait un forum sur le développement économique. Ce dernier avait pour but de faire le constat de la situation économique actuelle de la région Chaleur et d'étudier la possibilité de créer une entité régionale pour pallier les lacunes existantes dans ce secteur. À la fin de cette séance, il fut convenu de créer un comité chargé d'analyser les structures possibles pour la mise en place d'une agence de développement économique régionale et de soumettre ses recommandations au conseil d'administration de la CSRC.

Le comité était composé des personnes suivantes :

- Joseph Noel, membre du CA de la CSRC et président du comité
- Denis Roy, directeur général de la CBDC
- Kim Chamberlain, conseillère municipale de Bathurst et directrice de la Ruche
- Linda Chamberlain, conseillère municipale de Petit-Rocher
- Roger Guitard, conseiller municipal de Pointe-Verte
- Michael Petrovici, entrepreneur local
- Bernard Cormier, Opportunités NB
- Jeff Christie, directeur général de la Chambre de commerce Chaleur

Le travail du comité s'est poursuivi en 2019 et son rapport de recommandation fut présenté au CA lors d'une réunion publique tenue le 18 juin. Le rapport peut être consulté sur le site Web de la CSRC.

Les recommandations du comité furent étudiées par le CA ainsi que les conseils municipaux et comités consultatifs respectifs. Ce dossier se poursuivra en 2020.



Cette étude est supervisée par un comité nommé par le CA de la CSRC.

Les membres du comité sont les suivants :

- Paolo Fongemie, président
- Normand Doiron, B.N.P.P.
- Joseph Noel, Belledune
- Donald Roy, représentant DSL
- Ernest Boudreau, chef de police de Bathurst
- Charles Comeau, chef de police de la B.N.P.P.

## Gouvernance et administration

### Composition du conseil d'administration

La CSRC est composée des maires des six municipalités et de quatre représentants pour les quinze districts de services locaux (DSL) de la région. La représentation des DSL est fondée sur les ratios de la population et de l'assiette fiscale.

Au cours de l'année 2019, la CSRC a tenu quatorze réunions publiques. Les ordres du jour et les procès-verbaux de ces réunions se retrouvent sur le site Internet de la CSRC : [www.csrchaleur.ca](http://www.csrchaleur.ca).



Le conseil d'administration est composé des maires et des représentants des DSL suivants :

Membres	Présences	Absences
Paolo Fongemie, maire de Bathurst	12	2
Jean Guy Grant, maire de Beresford	13	1
Charles Doucet, maire de Nigadoo	14	0
Luc Desjardins, maire de Petit-Rocher	9	5
Normand Doiron, maire de Pointe-Verte	9	5
Joseph Noel, maire de Belledune	14	0
Normand Plourde, DSL	13	1
Charles Comeau, DSL	13	1
Donald Gauvin, DSL	14	0
Carole Caron, DSL	14	0

## Comités

### Bureau de direction

Du 1<sup>er</sup> janvier au 29 mai 2019, le bureau de direction était composé des membres suivants :

Membres	Présences	Absences
Maire Jean Guy Grant, président	3	0
Maire Joseph Noel, vice-président	3	0
Maire Paolo Fongemie, 3 <sup>e</sup> dirigeant	3	0

Les membres se sont réunis trois fois, soit le 10 janvier, le 19 février ainsi que le 2 avril pour discuter des sujets suivants :

- Étude sur la régionalisation des services de police;
- Suivi du forum sur le développement économique régional et prochaines étapes à entreprendre;
- Voie de contournement Janeville-Bertrand.

Du 30 mai au 31 décembre, le bureau de direction était composé des membres suivants :

Membres	Présences	Absences
Maire Joseph Noel, président	3	0
Maire Paolo Fongemie, vice-président	3	0
Maire Charles Doucet, 3 <sup>e</sup> dirigeant	3	0

Les membres se sont rencontrés le 19 juin, le 23 juillet et le 25 novembre et les sujets principaux adressés :

- Entente de service pour le triage des matières recyclables de la région Chaleur et du grand Miramichi;
- Suivi de l'étude du comité pour la mise en place d'une structure régionale de développement économique.

### Comité de soutien et de surveillance

Le Comité de soutien et surveillance s'est réuni 2 fois en 2019. La première fois, pour réviser les états financiers vérifiés de 2018 et, la deuxième fois, pour réviser le budget de 2020.

Le comité est composé des membres suivants :

Membres	Présences	Absences
Sonia Gauvin, CPA, CMA, trésorière, Bathurst	2	0
Marc-André Godin, directeur général, Beresford	2	0
Vincent Poirier, directeur général, Nigadoo et Pointe-Verte (janvier à mai 2019)	1	-
Donna Landry, directrice générale, Nigadoo et Pointe-Verte (juin à décembre 2019)	-	1
Guy Chiasson, directeur général, Petit-Rocher	2	0
Landon Lee, directeur général, Belledune	1	1
Denis Bujold, gestionnaire des services locaux	2	0



## Service d'urbanisme

Le Service d'urbanisme a pour mandat d'effectuer un grand nombre de tâches découlant de la Loi sur l'urbanisme. Toutes les municipalités et tous les districts de services locaux (DSL) de la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) reçoivent leurs services de planification du Service d'urbanisme, à l'exception de la Ville de Bathurst qui a son propre service à l'interne. Ces municipalités sont toutes dotées d'outils régissant l'urbanisme, la construction et le lotissement sur leur territoire respectif. Les DSL de Roberval, Dunlop, Tétagouche-Nord, Big River et Bathurst (en partie) sont assujettis à un plan rural comprenant des dispositions de zonage.

Au cours de la dernière décennie, les plans d'aménagement et les dispositions de zonage des municipalités de Beresford, Nigadoo, Pointe-Verte et Belledune ont fait l'objet d'une révision en profondeur. À l'heure actuelle, le personnel du Service d'urbanisme travaille de concert avec un comité de planification mis en place par le Village de Petit-Rocher pour réviser son plan rural. Ce projet de révision du plan rural devrait être complété en 2020.

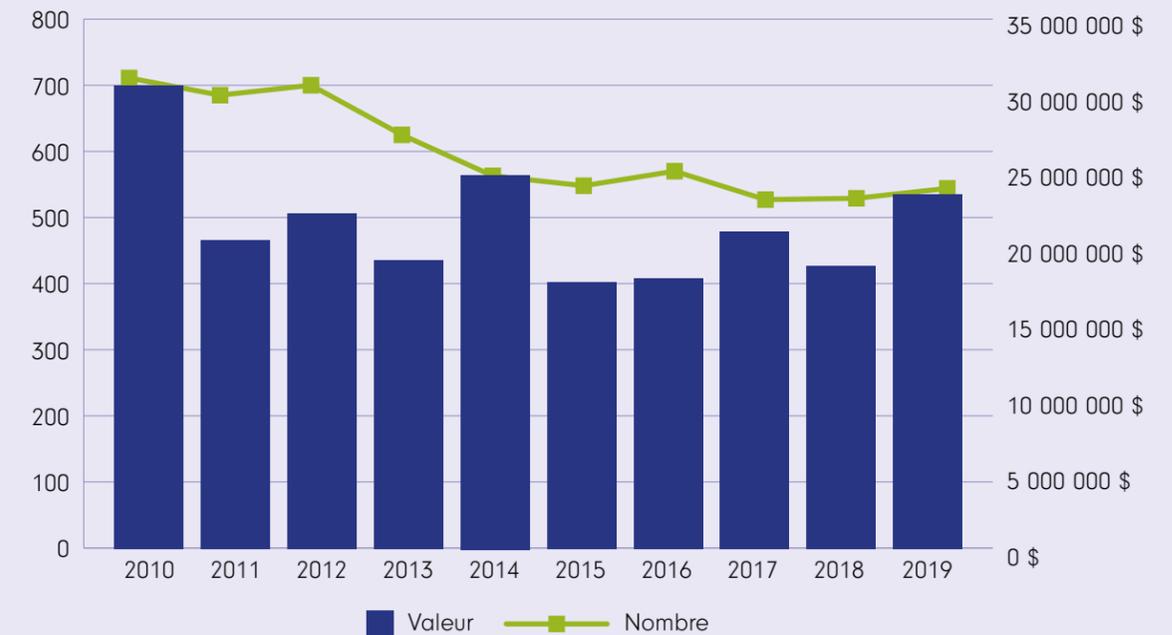
Un certain nombre de plans ruraux sont en vigueur dans les DSL de la CSRC. Le Service d'urbanisme travaille actuellement avec un comité composé de représentants des DSL de Tétagouche Nord, de Big River et de Bathurst sur la préparation d'un plan rural pour l'ensemble de ce territoire. Ce projet devrait être complété en 2020.

Chaque année, ces documents d'urbanisme sont amendés afin de permettre des aménagements non prévus ou non conformes. En 2019, le Service d'urbanisme a travaillé sur deux projets d'amendements ou de rezonage. Un de ces amendements concernait l'installation d'une maison mobile dans la municipalité de Belledune et l'autre visait l'aménagement d'un dépôt de carburant et d'une nouvelle zone commerciale dans le DSL de Big River.

Avant de délivrer le permis de construction, les inspecteurs doivent réviser les plans et s'assurer que les projets sont conformes aux règles d'urbanisme en vigueur et aux normes prescrites par le Code national du bâtiment. Une fois le permis délivré, les inspecteurs doivent effectuer un certain nombre d'inspections pour s'assurer de la conformité des travaux. En 2019, 517 dossiers d'inspection ont été fermés. Les inspecteurs de la CSRC sont tous membres de « The New Brunswick Building Officials Association (NBBOA) ». Deux inspecteurs ont une certification de niveau 3. Le troisième inspecteur a une certification de niveau 2 et est qualifié niveau 3.

En 2019, le Service d'urbanisme a délivré 544 permis de construction pour une valeur totale de 23,3 millions de dollars, dont 12,5 millions de dollars dans les municipalités et 10,8 millions de dollars dans les régions non incorporées. Le nombre de permis délivrés a augmenté de 3 % par rapport à l'année précédente et la valeur a augmenté de 25 %.

### Permis de construction



### Liste des employés :

- Marc Bouffard, directeur de la planification
- Yvon Frenette, agent d'aménagement
- Marcel Doiron, inspecteur des constructions
- Stéphane Doucet, inspecteur des constructions
- Mariette Hachey-Boudreau, technicienne en SIG
- Line Cormier St-Cyr, secrétaire administrative





Rapport de construction des municipalités

Secteur	Belledune (v)		Beresford (v)		Nigadoo (v)		Petit-Rocher (v)		Pointe-Verte (v)	
	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur
Log. mobiles & récréatifs	2	29 000 \$	12	402 900 \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Résidentiel-uni et bi	9	287 600 \$	56	1 894 100 \$	18	522 400 \$	25	941 300 \$	16	540 900 \$
Résidentiel-multi	1	500 \$	2	653 200 \$	0	- \$	1	500 000 \$	0	- \$
Commercial	2	6 000 \$	4	82 500 \$	3	181 500 \$	5	4 510 700 \$	1	70 000 \$
Industriel	1	2 000 \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Institutionnel	0	- \$	8	256 500 \$	0	- \$	4	774 000 \$	2	36 000 \$
Divers & Accessoires	5	46 700 \$	42	416 500 \$	13	189 950 \$	13	153 900 \$	9	40 700 \$
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>371 800 \$</b>	<b>124</b>	<b>3 705 700 \$</b>	<b>34</b>	<b>893 850 \$</b>	<b>48</b>	<b>6 879 900 \$</b>	<b>28</b>	<b>687 600 \$</b>

Rapport de construction des DSL

Secteur	Allardville (p)		Bathurst (p)		Beresford (p)		New Bandon (p)		Total	
	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur
Log. mobiles & récréatifs	4	77 500 \$	13	201 150 \$	7	190 000 \$	6	79 600 \$	44	980 150 \$
Résidentiel-uni et bi	12	404 600 \$	45	3 281 900 \$	69	3 705 850 \$	8	495 500 \$	258	12 074 150 \$
Résidentiel-multi	0	- \$	0	- \$	0	- \$	0	- \$	4	1 153 700 \$
Commercial	1	6 000 \$	4	105 000 \$	3	18 500 \$	0	- \$	23	4 980 200 \$
Industriel	1	2 200 \$	2	101 000 \$	2	9 500 \$	0	- \$	6	114 700 \$
Institutionnel	1	165 000 \$	2	53 000 \$	0	- \$	1	40 000 \$	18	1 324 500 \$
Divers & Accessoires	15	279 100 \$	40	807 900 \$	50	727 300 \$	4	45 500 \$	191	2 707 550 \$
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>934 400 \$</b>	<b>106</b>	<b>4 549 950 \$</b>	<b>131</b>	<b>4 651 150 \$</b>	<b>19</b>	<b>660 600 \$</b>	<b>544</b>	<b>23 334 950 \$</b>

La construction résidentielle a augmenté de 59 % comparativement à l'année précédente. Il s'est construit 46 nouvelles habitations unifamiliales en 2019, comparativement à 27 l'année précédente.

Nouvelles habitations à logement unique



Les municipalités de Beresford et de Petit-Rocher comptent chacune une nouvelle habitation à logements multiples. Après avoir enregistré un certain déclin entre 2011 et 2015, le nombre de nouvelles unités de logements créées dans le cadre de nouvelles constructions, de travaux de rénovation ou d'agrandissement est à la hausse depuis 2016. Depuis 2010, 85 nouvelles unités de logements ont été créées en moyenne chaque année.

Unités de logements créées





Afin de donner une image plus représentative de l'activité de construction sur l'ensemble du territoire desservi par la CSR Chaleur, les données de construction du Service d'urbanisme de la CSR Chaleur ont été combinées avec celles de la Ville de Bathurst. En tout et par tout, 866 permis ont été délivrés sur tout le territoire, pour une valeur totale de 42,8 millions de dollars.

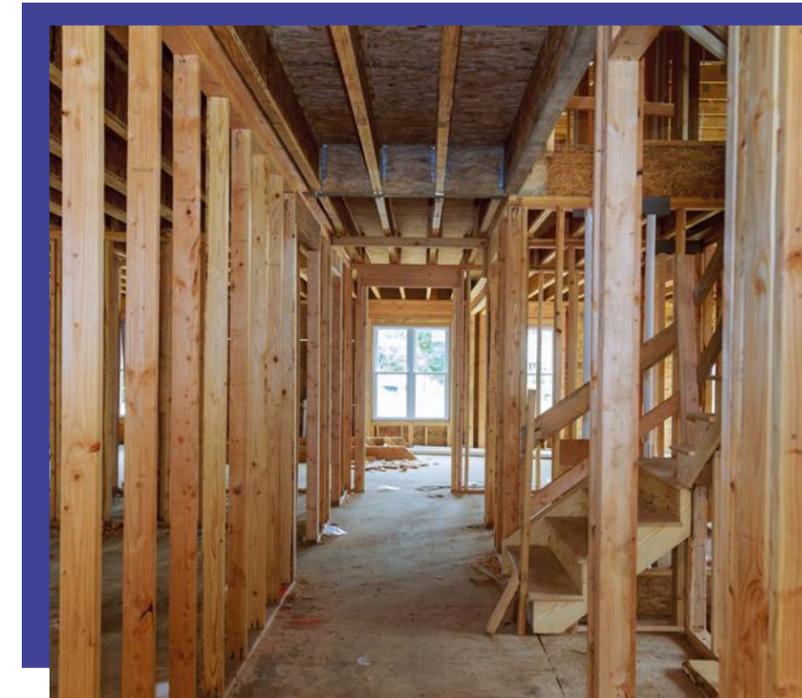
Rapport de construction cumulatif

Secteur	Bathurst (v)		Municipalités CSRC		DSL CSRC		Total		
	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	N°	Valeur	%
Log. mobiles & récréatifs	0	- \$	14	431 900 \$	30	548 250 \$	44	980 150 \$	2 %
Résidentiel-uni et bi	163	3 150 154 \$	124	4 186 300 \$	134	7 887 850 \$	421	15 224 304 \$	36 %
Résidentiel-multi	19	7 679 361 \$	4	1 153 700 \$	0	- \$	23	8 833 061 \$	21 %
Commercial	51	3 265 605 \$	15	4 850 700 \$	8	129 500 \$	74	8 245 805 \$	19 %
Industriel	2	290 000 \$	1	2 000 \$	5	112 700 \$	8	404 700 \$	1 %
Institutionnel	7	4 458 000 \$	14	1 066 500 \$	4	258 000 \$	25	5 782 500 \$	13 %
Divers & Accessoires	80	656 734 \$	82	847 750 \$	109	1 859 800 \$	271	3 364 284 \$	8 %
<b>Total</b>	<b>322</b>	<b>19 499 854 \$</b>	<b>254</b>	<b>12 538 850 \$</b>	<b>290</b>	<b>10 796 100 \$</b>	<b>866</b>	<b>42 834 804 \$</b>	<b>100 %</b>

C'est dans le secteur résidentiel comprenant les habitations à une et deux unités de logement que les investissements sont les plus nombreux, suivi des secteurs résidentiels à logements multiples et commerciaux.

Le Service d'urbanisme a approuvé 34 plans de lotissement en 2019, créant ainsi 38 lots à bâtir et 6 parcelles. Aucune nouvelle rue publique n'a été créée. Depuis 2007, le Service d'urbanisme a approuvé un total de 618 plans, créant ainsi 774 lots. Le Service d'urbanisme a également approuvé plusieurs actes de transfert, droit de passage, servitudes et plans d'arpentage.

La géomatique est un outil essentiel dans le fonctionnement du Service d'urbanisme. Le service a entamé sa transition vers les systèmes ArcGIS Pro et ArcGIS Online, plus modernes et collaboratifs.

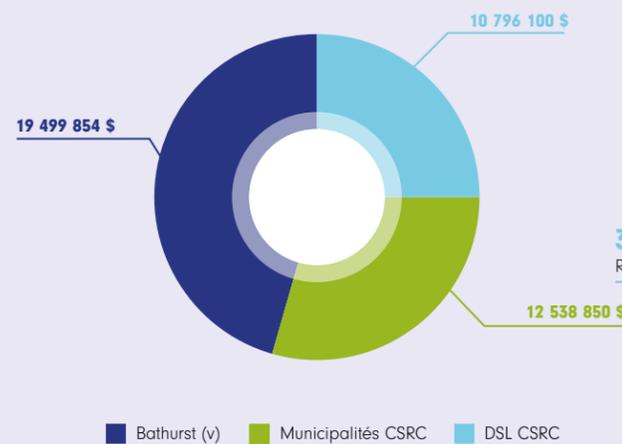


Logement et habitation

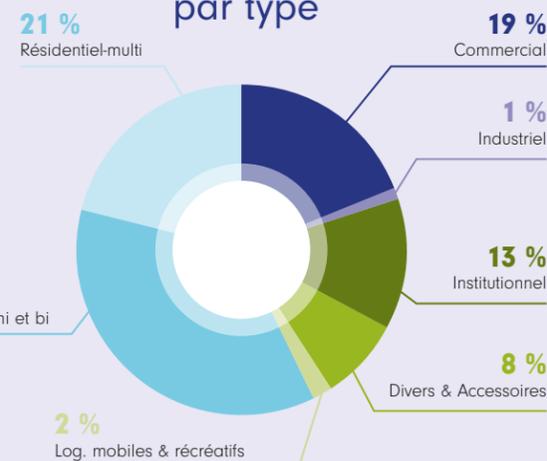
Le parc de logements dans la région Chaleur est très majoritairement composé de maisons individuelles isolées (non attenantes). À l'inverse, la proportion d'appartements dans les habitations multifamiliales est plus faible que la moyenne provinciale.

Le pourcentage de logements mis en location est plus faible que la moyenne provinciale. Ainsi, 77 % des unités de logement dans la région Chaleur sont occupées par leur propriétaire, comparativement à 74,4 % à l'échelle provinciale.

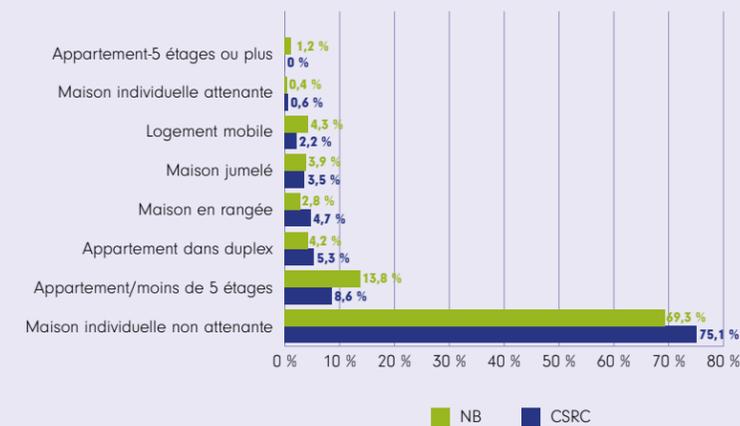
Valeur totale des permis de construction 2019



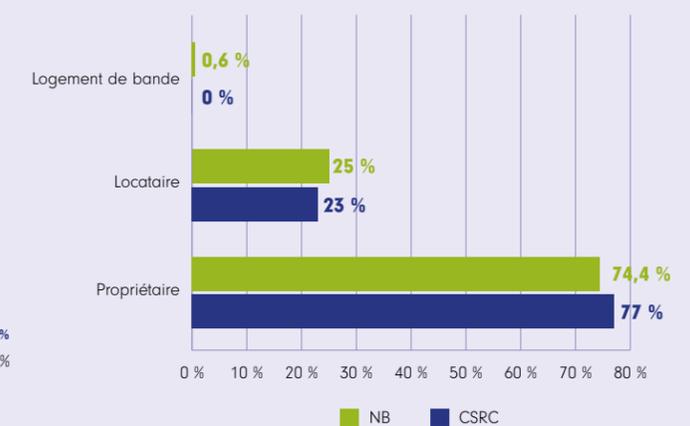
Permis de construction par type



Logements privés par type de construction résidentielle



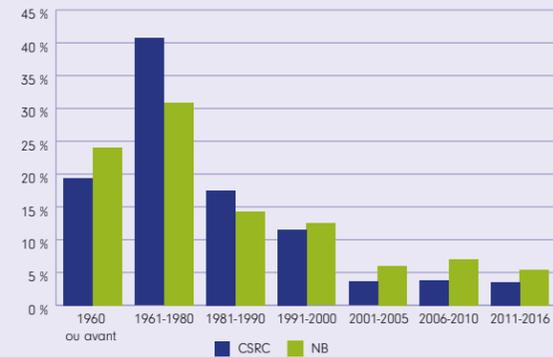
Mode d'occupation des logements





En comparaison avec le reste de la province, la plus grande proportion de logements privés occupés a été construite entre 1961 et 1990. Cette tendance s'est renversée depuis 1991 et va de pair avec la diminution du nombre de permis délivrés pour la construction de nouvelles habitations à logement unique. Le stock de logements privés occupés dans la région Chaleur est donc un peu plus vieux que celui de la province, alors que 78 % des logements privés ont été construits avant 1990, comparativement à 69 % pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

### Logements privés occupés par période de construction



## Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU)

Le Comité consultatif régional en matière d'urbanisme est composé de sept membres, tous des citoyens non élus. Chaque municipalité est représentée par un citoyen, alors que les DSL sont représentés par deux personnes. Chaque membre peut exercer un maximum de deux mandats d'une durée de quatre ans chacun. Les mandats sont décalés afin qu'il y ait toujours des membres expérimentés dans le groupe. Le comité est principalement responsable d'approuver les demandes de dérogation aux normes de zonage et de lotissement en vigueur. Le comité doit également donner son avis sur tout projet d'adoption ou d'amendement à un plan rural. Enfin, le comité dispose de certains pouvoirs en matière de permis temporaire et d'approbation des accès privés et des rues publiques.

Le comité est présidé par M. Patrick Mallet. M. Lévis Roy occupe la vice-présidence.

### Comité consultatif régional en matière d'urbanisme, 2019

Membres	Représentants	Présences	Fin du Mandat (décembre...)
Alain Gauvin	Beresford	3 sur 8	2019
Elizabeth Lanteigne	Belledune	8 sur 8	2021
Lévis Roy	DSL	6 sur 8	2021
Jeannot Gionet	DSL	6 sur 8	2019
Patrick Mallet	Petit-Rocher	7 sur 8	2019
Paul Desjardins	Pointe-Verte	8 sur 8	2021
Jean-Louis Arseneau	Nigadoo	6 sur 8	2021

En principe, le comité se rencontre le troisième mardi de chaque mois, à moins qu'aucune demande ne justifie la tenue d'une réunion. Le comité a tenu huit réunions en 2019, au cours desquelles ont été étudiés deux projets d'amendements à un plan rural, afin d'émettre un avis aux autorités municipales ou provinciales concernées. Le comité a également étudié 15 demandes de dérogation à un plan rural. En tout et par tout, le comité a étudié 17 demandes, dont en voici la compilation :

		Accès privé, emplacement d'une rue publique	Avis sur projet de rezonage ou adoption d'un arrêté	Usage conditionnel	Approbation (permis) temporaire	Usage non conforme	Dérogations à un arrêté de zonage ou lotissement
Municipalité	Belledune	0	1	0	0	0	1
	Beresford	0	0	0	0	0	4
	Nigadoo	0	0	0	0	0	2
	Petit-Rocher	0	0	0	0	0	2
	Pointe-Verte	0	0	0	0	0	0
Paroisse	Allardville	0	0	0	0	0	1
	Bathurst	0	1	0	0	0	3
	Beresford	0	0	0	0	0	2
	New Bandon	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15</b>

## Plan régional d'adaptation aux changements climatiques

Le processus visant à doter la région Chaleur d'un plan d'adaptation aux changements climatiques va bon train. Débuté en 2017, ce projet vise à rendre les collectivités de la région Chaleur plus résilientes et mieux adaptées pour faire face aux impacts des changements climatiques. Trois rapports ont été produits à ce jour. Deux rapports ont permis de poser un diagnostic de la situation à l'échelle régionale, soit celui de l'Institut de Recherche sur les zones côtières déposé en 2018 et celui de la firme WSP remis en 2019. La firme RégeNord a également produit un rapport touchant à l'érosion des côtes dans les municipalités de Petit-Rocher et de Nigadoo, et des DSL de Petit-Rocher Nord et de Petit-Rocher Sud. Cette étude a permis d'analyser le trait de côte afin de mesurer les taux d'érosion historiques et d'en faire une projection pour le futur. Ces projets ont été rendus possibles grâce à la contribution financière du Fonds en fiducie pour l'Environnement (FFE).

Deux autres contrats ont été accordés à la firme WSP à la fin de 2019. Une étude porte sur l'analyse du trait de côte dans les municipalités de Beresford et de Belledune. Le second projet vise à développer des outils pour mieux planifier les aménagements dans les zones à risque.

Les plus récents scénarios publiés en 2017 suggèrent une élévation du niveau de la mer plus haute que ce que les prévisions antérieures laissaient présager (R.J. Daigle Enviro). À partir de ces nouveaux scénarios, une cartographie des zones inondables le long des côtes a été préparée par la technicienne en géomatique de la CSR Chaleur, à l'aide de la technologie LIDAR.

L'ensemble de ce processus est chapeauté par le Comité consultatif régional sur l'adaptation aux changements climatiques composé de citoyens et de professionnels intéressés et concernés par ces phénomènes. Le mandat du comité est de conseiller le conseil d'administration de la CSR Chaleur sur toute question se rapportant à la planification et aux mesures d'adaptation et de résilience liées aux changements climatiques dans notre région.



Membres du Comité consultatif régional sur l'adaptation aux changements climatiques (CCRACC)

Nom	Représentant(e)	Expérience
Donald Gauvin, président	CSR Chaleur	-
Brigitte Couturier	Représentante de la ville de Beresford	Conseillère municipale
Donald McLaughlin	Représentant de la ville de Bathurst	Technicien en urbanisme
Alain Guitard	Représentant du village de Nigadoo	Conseiller municipal et représentant du Groupe de bassin versant de la Baie des Chaleurs
Christian Boudreau	Représentant du village de Petit-Rocher	Opérateurs du système d'eau et égouts
Jamie O'Rourke	Représentant du village de Belledune	Agriculture économique et développement communautaire
Ronnie Arseneau	Citoyen du village de Pointe-Verte	Retraité. Ancien gérant du service d'évaluation à SNB
Frederick Dion	Citoyen général	DG de l'association Francophone des Municipalités du NB
Raymond Bryar	Représentant DSL	Retraité. Ancien directeur du service de gestion des déchets solides de la CSR Chaleur
Jeffrey David	Citoyen général	Directeur de l'ingénierie Portuaire de Belledune
Robert Capozzi	Secrétariat des changements climatiques - MEGL	-



Comité de soutien

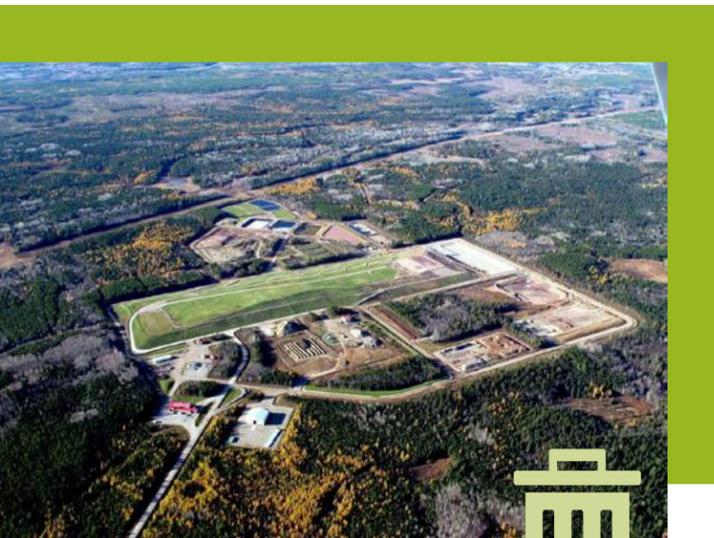
Nom	Représentant(e)
Dominique Bérubé	Géomorphologue côtier-MRNDE
Jocelyne Hachey	Directrice générale de la CSR Chaleur
Marc Bouffard	Directeur de la Planification de la CSR Chaleur
Mariette Hachey-Boudreau	Technicienne en SIG de la CSR Chaleur



## Service de gestion des déchets solides

### Services offerts

La Gestion des déchets solides de la CSRC fournit des services de gestion des déchets résidentiels et commerciaux à la région. Ces services sont fournis dans le cadre d'un programme de collecte et de recyclage des déchets. Nous exploitons un site d'enfouissement technique et une décharge pour les déchets de construction et de démolition (C&D). Nos services sur le site comprennent également un dépôt pour les déchets ménagers dangereux (DMD), une unité mobile de collecte des DMD et des déchets électroniques (e-déchets). Depuis 1995, le site d'enfouissement Red Pine offre des services d'élimination des déchets aux régions du Restigouche, de la Péninsule acadienne et du grand Miramichi. En outre, la Commission de services régionaux du Grand Miramichi (CSRGM) s'est jointe à notre programme de recyclage en 2017.



## Comité technique

La Division Déchets solides de la CSRC reçoit avis et conseils de son comité technique. Le rôle de ce comité est d'évaluer les exigences techniques relatives aux activités d'exploitation, de maintenance et de construction. Le comité s'est réuni deux (2) fois en 2019 pour étudier les sujets suivants :

- Travaux d'infrastructure 2019
- Mise à jour sur l'installation de production d'électricité
- Travaux d'infrastructure proposés pour 2020

### Comité technique – Gestion des déchets solides

- Carole Caron, représentante des DSL, présidente (présente à 2/2 réunions)
- Charles Doucet, maire de Nigadoo (présent à 1 réunion – mandat terminé mai 2019)
- Charles Comeau, représentant des DSL (présent à 1 réunion – remplacé Charles Doucet)
- Rhéal Hébert, représentant du public (présent à 1 réunion)
- Paul Losier, représentant du public (présent à 1 réunion)

## Enfouissement technique

La majorité des opérations de Gestion des déchets solides sont reliées à l'enfouissement, qui représente plus de 85 % des activités de la CSRC.

### Revenus et Statistiques sur les quantités de déchets gérées au site d'enfouissement – 2019

En 2019, la quantité totale de déchets reçus sur le site s'élevait à 81 389 tonnes métriques (tm), une augmentation de 2 % vs 2018 (79 746 tm), dont 18 558 tm provenaient de la région Chaleur. Les quantités provenant du Grand Miramichi, de la Péninsule acadienne et du Restigouche ont atteint 61 429 tm. Les déchets de construction et de démolition (C&D) ont atteint 13 276 tm vs 16 320 tm en 2018, dont 6 073 tm provenaient de la région Chaleur. 1 402 tm de boues d'égout (1 532 tm en 2018) provenant de l'usine de traitement des eaux d'égout de la Ville de Bathurst ont été traitées. Donc, pour l'année 2019, les opérateurs du site d'enfouissement ont reçu et géré 94 665 tm de déchets, soit une baisse de 2 933 tm ou 3 % de plus qu'en 2018. Les revenus totaux d'enfouissement de Gestion des déchets solides ont été de 5 499 000 \$, soit une augmentation de 3,2 % vs 2018.

Tonnage région	2019 Tonnes métriques	2018 Tonnes métriques	2017 Tonnes métriques	2016 Tonnes métriques
Chaleur – Déchets ordinaires	18 558	18 436	17 724	18 604
CSRPA	26 682	24 757	25 952	24 460
CSR Restigouche	14 660	15 674	15 380	16 508
CSR Grand Miramichi	20 087	20 879	20 296	19 237
C&D	13 276	16 320	11 825	11 559
Boue d'égout Ville de Bathurst	1 402	1 532	1 416	1 298
<b>TOTAL</b>	<b>94 665 tm</b>	<b>97 598 tm</b>	<b>92 593 tm</b>	<b>91 666 tm</b>



## Construction et démolition

La quantité de déchets de construction et démolition a diminué considérablement en 2019, une baisse de 18,6 % comparativement à 2018, passant de 16 320 tm à 13 276 tm. Cette diminution est principalement attribuable au nettoyage d'un dépôt de C&D de la Première Nation Esgenoopetitj en 2018, plus de 4 000 tm ont été reçues.

## Frais de déversement

En 2019, les frais de déversement pour l'enfouissement des déchets solides dans la région Chaleur étaient de 65,00 \$/tm, frais inchangés depuis 2016. Le tableau suivant illustre les divers frais de déversement appliqués au cours des 4 dernières années. La différence des frais pour les déchets réguliers dans la région Chaleur s'explique par le programme de collecte des matières recyclables. Cependant, les frais de déversement des autres CSR sont augmentés graduellement afin d'atteindre la parité en 2020.



Service	2019	2018	2017	2016
Déchets ordinaires CSR Chaleur	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$
Déchets ordinaires CSR Grand Miramichi	62 \$	58 \$	55,50 \$	52 \$
Déchets ordinaires CSRPA	62 \$	58 \$	55,50 \$	52 \$
Déchets ordinaires CSR Restigouche	62 \$	58 \$	55,50 \$	52 \$
C&D - toutes les régions	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$
Recyclables	0 \$	0 \$	0 \$	54 \$
DMD/E-DÉCHETS	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$



**Veillez noter que la collecte et l'élimination des Déchets ménagers dangereux (DMD) et des e-déchets sont gratuites pour les citoyens de la région Chaleur.**

## Contrôle environnemental

### Puits de surveillance

Le site d'enfouissement Red Pine de Gestion des déchets solides est équipé de 20 puits d'observation et de 8 systèmes de drainage enfouis tout autour de la propriété. Des échantillons d'eau souterraine sont prélevés sur une base trimestrielle par une compagnie indépendante, Pollu-tech. Les prélèvements se font selon les normes en vigueur dans l'industrie. L'objectif du programme de contrôle est d'évaluer les impacts environnementaux potentiels des opérations d'enfouissement sur les eaux de surface et souterraines dans le voisinage du site d'enfouissement. GEMTEC a été embauchée par la CSRC pour rédiger un rapport des activités de contrôle qui a ensuite été soumis au ministère de l'Environnement conformément à notre certificat d'agrément (CA).



Photo : Puit de surveillance n°102

## Bassins de sédimentation

Toutes les eaux de ruissellement et lixiviats produits sont acheminés vers les bassins de sédimentation primaire et secondaire. L'eau est analysée sur une base trimestrielle pour mesurer le total des solides en suspension (TSS). Toute l'eau traitée au site de Red Pine est ensuite déversée dans le ruisseau Red Pine.



Photo - Bassins de sédimentation



## Traitement des lixiviats

Les lixiviats des opérations d'enfouissement étaient analysés sur une base hebdomadaire à différents points d'échantillonnage afin de s'assurer d'atteindre un niveau de traitement optimum. Les échantillons de lixiviat brut et traité sont analysés pour être ensuite comparés afin de mesurer l'efficacité du système de traitement. Le système de traitement du lixiviat provenant du site d'enfouissement est composé d'un ensemble complexe de bassins d'aération et de biofiltres.

## Installation de production d'électricité

En 2017, Énergie NB a signé une entente pour l'achat de 6 000 mégawattheures d'électricité/année de la CSR Chaleur pendant les 20 prochaines années. L'énergie est produite par une génératrice actionnée par les biogaz. En 2019, l'unité a produit 5 529 mégawatts d'énergie pour un revenu total de 599 016 \$, ce qui représente une efficacité globale de 93 %.

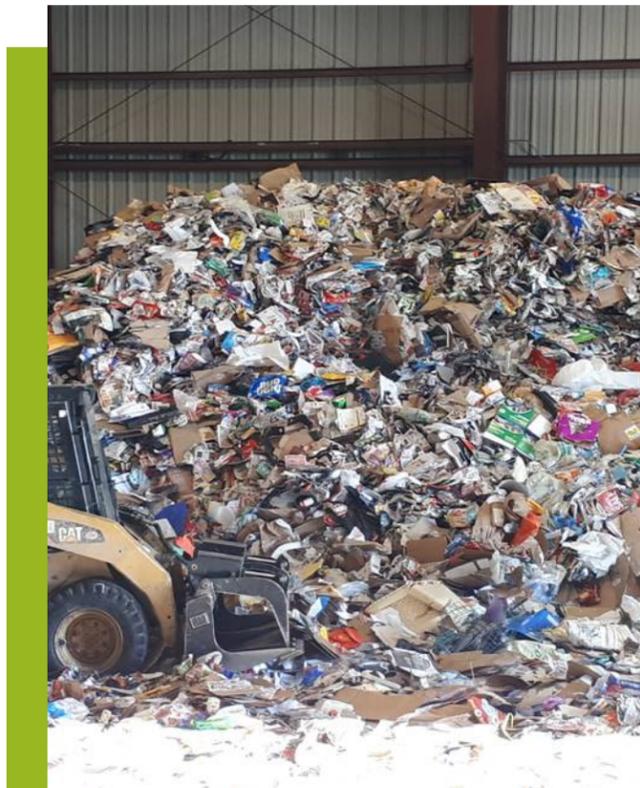


## Recyclage

La protection de l'environnement est au cœur de nos opérations depuis de nombreuses années. Ayant effectué un virage au vert depuis 2008, nous intensifions nos efforts pour être à l'écoute de la communauté et pour offrir des services de qualité supérieure.

## Collecte porte-à-porte des matériaux recyclables

Les matériaux recyclables des CSR Chaleur et du Grand Miramichi sont acheminés à la station de transbordement du site d'enfouissement Red Pine à Allardville. En 2019, ces matériaux sont expédiés au centre de tri de la Société V.I.A. de Rivière-du-Loup, QC.



## Dépenses en capital

Afin d'assurer l'efficacité durable des activités et opérations de Gestion des déchets solides au site d'enfouissement de Red Pine, la CSRC a investi dans des dépenses en immobilisations.

### Infrastructures reliées à l'enfouissement

En 2019, comme à chaque année, Gestion des déchets solides a procédé à la construction et à la maintenance des infrastructures nécessaires à l'opération de l'enfouissement technique des déchets.

### Liste des travaux d'infrastructure effectués en 2019 :

- La fermeture (phase 3 de 3) de la cellule 12 et l'aménagement d'une aire de déchargement;
- Cellule 13 : le conditionnement des sols (en prévision des travaux de construction 2020) et la fermeture de cellule 13 (phase 1 de 3);
- Cellule 14 : le conditionnement des sols (en prévision des travaux de construction 2020); et la construction de drains/tranchées d'assèchement;
- Tuyaux émissaires du nouveau bloc de cellules 14 à 17;
- La gestion des eaux de surface propres et argileuses et la construction d'un trop-plein à la route de service de l'aire de stockage 2;

- La Construction de la route d'accès 7 000; la construction du chemin d'accès à l'aire de la torchère (phase 2 de 2) et l'installation de glissière de retenue de la route de déchargement de la cellule 12;
- Collection de biogaz – la construction d'une galerie d'extraction à la cellule no 12 et la construction des têtes de puits à la pente inférieure ouest de la cellule 13;
- Traitement du lixiviat – l'installation d'une prise d'eau flottante au bassin de stockage no. 3 et l'installation de barrières de protection périphérique de type « jersey ».

**Les travaux d'infrastructure 2019 ont été confiés à LCL Excavation (2006) Inc.**

### Autres projets d'amélioration :

- Conformément à notre plan d'urgence, qui est requis par la province, nous avons procédé au développement d'un chemin d'urgence sur le site. La phase 1 a été achevée en 2019, ce qui a entraîné le développement de 650 mètres de route. Le coût total s'élève à 10 000 \$.



Tableau 1 – Quantités de matériaux recyclables reçus à Red Pine depuis 2016

Région	2019	2018	2017	2016
Chaleur	1 636 tm	1 723 tm	1 829 tm	1 613 tm
Grand Miramichi	1 520 tm	1 590 tm	1 640 tm	1 520 tm
<b>TOTAL</b>	<b>3 156 tm</b>	<b>3 313 tm</b>	<b>3 469 tm</b>	<b>3 133 tm</b>

Tableau 2 – Proportion de matériaux recyclables vs déchets collectés en porte-à-porte dans la région Chaleur

Région	Matériaux recyclables (tm)	Déchets (tm)	Total (tm)	Matériaux recyclables (%)
Bathurst	504	2 685	3 189	15,8
Belledune	63	462	525	12,0
Beresford	205	1 209	1 414	14,5
Nigadoo	52	283	335	15,5
Petit-Rocher	108	631	739	14,6
Pointe-Verte	49	284	333	14,7
C1 – Dunlop à Free Grant	147	940	1 087	13,5
C2 – Tétagouche Nord et Sud	126	791	917	13,7
C3 – Madran à Tremblay	124	814	938	13,2
C4 – Big River à Goodwin Mill	71	493	564	12,6
C5 – Allardville à Saint-Sauveur	80	473	553	14,5
C6 – Salmon Beach à Pokeshaw	46	251	297	15,5
Première Nation Pabineau	2	73	75	2,7
ICI	59	9 169	9 228	0,7
<b>Région Chaleur</b>	<b>1 636</b>	<b>18 558</b>	<b>20 194</b>	

## Autres services de détournement de déchets

Nos communications continuent d'avoir un impact sur tous nos services de détournement de déchets, particulièrement en ce qui a trait à la participation citoyenne à la collecte des déchets ménagers dangereux et des déchets électroniques.



## DMD

En 2019, comme par les années précédentes, la CSRC procédait gratuitement à la collecte de déchets ménagers dangereux et électroniques des familles de la région. Ce service est assuré grâce à un dépôt de DMD aménagé à Red Pine, et à une unité mobile de DMD qui offre six collectes par année, dont trois au printemps et trois en automne. Pour la région Chaleur, ce sont 1 767 citoyens qui ont profité des services de l'unité mobile de collecte.

Voici une liste des matériaux reçus en 2019 dans le cadre du programme de collecte de DMD de la CSRC :

Matériaux	2019	2018	2017
Acides	80 l	400 l	560 l
Bases	400 l	1 280 l	1 200 l
Liquides inflammables	4 640 l	10 160 l	9 760 l
Liquides comburants	240 l	560 l	720 l
Pesticides	240 l	560 l	800 l
Aérosols inflammables	480 l	1 680 l	1 920 l
Peinture en aérosol	1 280 l	1 680 l	1 920 l
Propane (camping)	570 l	2 000 l	2 000 l
Piles	600 kg	900 kg	1 800 kg
Peinture	25 520 l	51 040 l	63 800 l
Carburants/essence	820 l	1 435 l	2 050 l
Antigel	1 150 l	2 255 l	2 255 l
Huile usée	7 000 l	13 000 l	16 000 l
Réservoirs de propane	2 150 l	4 660 l	6 820 l
Batteries (auto)	1 342 kg	2 052 kg	4 104 kg



## E-déchets

La CSRC a continué la collecte des e-déchets résidentiels en 2019. La collecte se fait à l'année longue, et ce, de deux façons : à un dépôt sur le site de Red Pine, et six fois par année grâce à notre unité de collecte mobile de DMD. Ce service est offert gratuitement à la population de la région Chaleur. Le volume des e-déchets envoyés au recyclage en 2019 a augmenté depuis 2018 avec un total de 42,99 tm recyclé.

ANNÉE	TOTAL RECYCLÉ
2019	42,99 tm
2018	36,71 tm

## Encorp Atlantique Inc.

Le Programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick a été établi en 1992 afin de réduire la quantité de déchets acheminés vers les sites d'enfouissement. Tous les récipients consignés ramassés lors de la collecte porte-à-porte dans le cadre du programme de recyclage sont triés au centre de triage. Une fois triés, ils sont expédiés au N.-B. pour recyclage à l'un des centres de remboursement d'Encorp Atlantic Inc. En 2019, en tout, 16 122 192 récipients ont été recyclés dans le cadre de ce programme pour un revenu total de 80 610 \$.

## L'Atlantic Dairy Council

Le 1<sup>er</sup> septembre 2016, dans le cadre de son programme de recyclage, la CSRC a signé une entente de 10 ans avec L'Atlantic Dairy Council (ADC) pour le recyclage de cartons de lait recouverts d'un enduit multicouche. La Commission s'engage à faire la collecte de cartons de lait liquide dans le cadre de son programme de recyclage et de les envoyer au centre de tri à Rivière-du-Loup. De son côté, L'ADC s'engage à payer un frais direct de recyclage de 260 \$/tm de cartons de lait recouverts d'un enduit multicouche plus 159,25 \$/tm manipulés à nos installations pour un total de 419,25 \$/tm. En 2019, 37,52 tm ont été traitées pour un revenu total de 11 037 \$.

## Le Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick

En mai 2019, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a dévoilé les projets qui seraient soutenus par le 2019-2020 Fonds de fiducie pour l'Environnement. La CSRC a reçu des fonds pour les projets suivants :

- Sensibilisation de la communauté à la gestion écoresponsable des déchets – 35 000 \$

En tant que participante à la Sensibilisation du public à la gestion écoresponsable des matières résiduelles, la CSRC veut continuellement sensibiliser les citoyens à l'importance de leur participation à son programme de détournement des déchets. Grâce au Fonds en fiducie de l'Environnement du N.-B., la CSRC est en mesure de faciliter et stimuler la récupération des matières recyclables dans des endroits publics. La quantité de matières recyclables provenant de nos écoles locales est en croissance et est un bon exemple de l'efficacité de ce programme.

En septembre 2018, la CSRC en partenariat avec la CSRGM a procédé à un audit de caractérisation des matières recyclables et des déchets reçus au site d'enfouissement sanitaire. Chamard Environmental Strategies a été retenu pour réaliser l'audit de composition et l'étude a été financée par le Fonds en fiducie pour l'environnement du N.-B. Les résultats ont montré que le taux de récupération des matières recyclables représente un grand potentiel d'amélioration. Comme les fibres recyclables composent de 8,3 % à 9 % des matières enfouies, une meilleure récupération de celles-ci aurait un impact considérable à la fois sur le taux de récupération, ainsi que sur la diminution des matières enfouies. En conclusion, il y aura toujours place à l'amélioration et la CSRC continuera ces campagnes d'éducation et de sensibilisation pour que les résidents de la région Chaleur participent à la réduction des matières recyclables qui sont malheureusement enfouies.

Une Campagne de réduction de déchets N.-B. est en cours et devrait être terminée au début de l'été. Une campagne de sensibilisation provinciale bilingue sera beaucoup plus efficace que 12 campagnes individuelles. En privilégiant la collaboration, nous sommes en mesure de créer du matériel de communication et d'utiliser les plateformes médiatiques qui ne sont pas nécessairement à la portée d'une région agissant seule. L'objectif visé est d'accroître le taux de détournement afin de réduire les quantités de matières dangereuses et recyclables enfouies dans les sites d'enfouissement de la province.



Photo – Kiosque de la CSRC à l'exposition régionale, commerciale et industrielle de Beresford 2018

## Communication, sensibilisation accrue, mobilisation, participation, modification des comportements

Depuis plusieurs années, nous accordons plus d'importance à la communication avec nos citoyens. Nous sommes présents dans les communautés via divers moyens pour éduquer davantage nos citoyens sur l'importance d'une gestion écoresponsable des déchets. Par exemple, nous participons à plusieurs activités éducatives dans les écoles et au CCNB, campus de Bathurst. En plus d'offrir aux jeunes une panoplie de présentations reliées au détournement des déchets, nous dispensons des ateliers de compostage dans plusieurs municipalités au printemps et à l'automne. Nous nous efforçons d'être actifs dans nos communautés en nous servant d'une variété de modes de communication et d'activités.

## Ressources humaines

Le 23 octobre 2019 a marqué le 30<sup>e</sup> anniversaire du site d'enfouissement. Nous sommes tous très fiers du travail accompli en 2019. Nous tenons à remercier très sincèrement tous nos employés pour leur travail soutenu et le dévouement dont ils font preuve dans la prestation de nos services.

### Liste des employés

#### Dayna Carroll, directrice Gestion des déchets solides

Claudia Gionet, secrétaire  
Jacqueline Raïche, réceptionniste  
Stéphanie Richard, opératrice de balance  
Bernard Guignard, gardien de sécurité  
René Paulin, gardien de sécurité  
Marc André Plourde, gardien de sécurité

#### Jonathan Plourde, gestionnaire en environnement

Yvon Richard, technicien en environnement

#### Robert Boulay et Aziz Essalhi, gestionnaires des opérations

André Plourde, superviseur des opérations  
Sylvain Parisé, responsable à l'entretien  
Éric Doucet, opérateur d'équipement lourd  
Conrad Larocque, opérateur d'équipement lourd  
Bruno LeBouthillier, opérateur d'équipement lourd

Michel Hachey, journalier  
Martin Noël, journalier  
Irénee Didier Plourde, journalier  
Serge Plourde, journalier  
Jimmy Lee Mazerolle, journalier  
Stéphane Robichaud, journalier

Denis Comeau, saisonnier  
Norbert Gionet, saisonnier

Ricky Chiasson, occasionnel  
Michel Robichaud, occasionnel  
Gabriel Savoie, occasionnel





## Office du tourisme Chaleur

### Mandat

La mission de l'Office du tourisme Chaleur est de contribuer au développement et à la promotion de l'industrie touristique sur le territoire de la Commission de services régionaux Chaleur, de concert avec les divers intervenants locaux et régionaux.

#### Les divers champs d'intervention sont :

- La communication, le marketing et la promotion de la région;
- L'éducation et la sensibilisation, autant dans la région qu'à l'extérieur;
- La représentation et les partenariats touristiques;

#### Le personnel de l'Office est composé de :

- Janine Daigle, Directrice
- Mylène Doucet, Coordonnatrice en Marketing et Communication

### Plan d'action 2019-2021

L'Office du tourisme a développé un plan d'action pour les trois prochaines années. Les objectifs collectifs de l'industrie du tourisme et le plan d'action sont les suivants :

- Augmenter l'attractivité de la région Chaleur;
- Améliorer l'image de la région Chaleur en tant que destination;
- Attirer de nouveaux visiteurs et les convaincre de rester plus longtemps;
- Encourager le développement et la livraison d'expériences authentiques.

#### Six piliers majeurs ont été identifiés :

- |                  |              |
|------------------|--------------|
| ■ Marque         | ■ Recherche  |
| ■ Communication  | ■ Leadership |
| ■ Infrastructure | ■ Innovation |

## Comité du tourisme Chaleur

### Mandat

Sous l'approbation du conseil d'administration (CA) de la CSRC, ce comité permanent est chargé de conseiller la directrice de l'Office du tourisme Chaleur sur le développement et la promotion de l'industrie touristique de la région Chaleur.

Le comité est composé de 14 membres nommés par la CSRC par voie de résolution à partir d'une liste de personnes recommandées, comme suit :

- 7 représentants des municipalités (1 par municipalité et 2 pour Bathurst);
- 2 représentants provenant des Districts de services locaux (DSL);
- 1 représentant de la Première Nation Pabineau, nommé par l'administration de Pabineau (à condition que la Première Nation Pabineau choisisse de devenir membre);
- 4 membres généraux provenant d'entreprises ou d'organismes de la région à vocation touristique partielle ou unique souhaitant siéger à ce comité.

Le personnel de soutien est composé de la directrice et la coordonnatrice en marketing et en communication de l'Office du tourisme Chaleur.

Le Comité du tourisme Chaleur s'est réuni trois fois en 2019 pour discuter des sujets suivants :

- Plan d'action 2019-2021;
- Partenariat avec l'Odyssée du Nord et Tourisme N.-B.;
- Salons touristiques;
- Guide touristique;
- Marketing et site Web;
- Budget et Indicateur Clé de performance (ICP);
- Développement de produit;
- Forum.

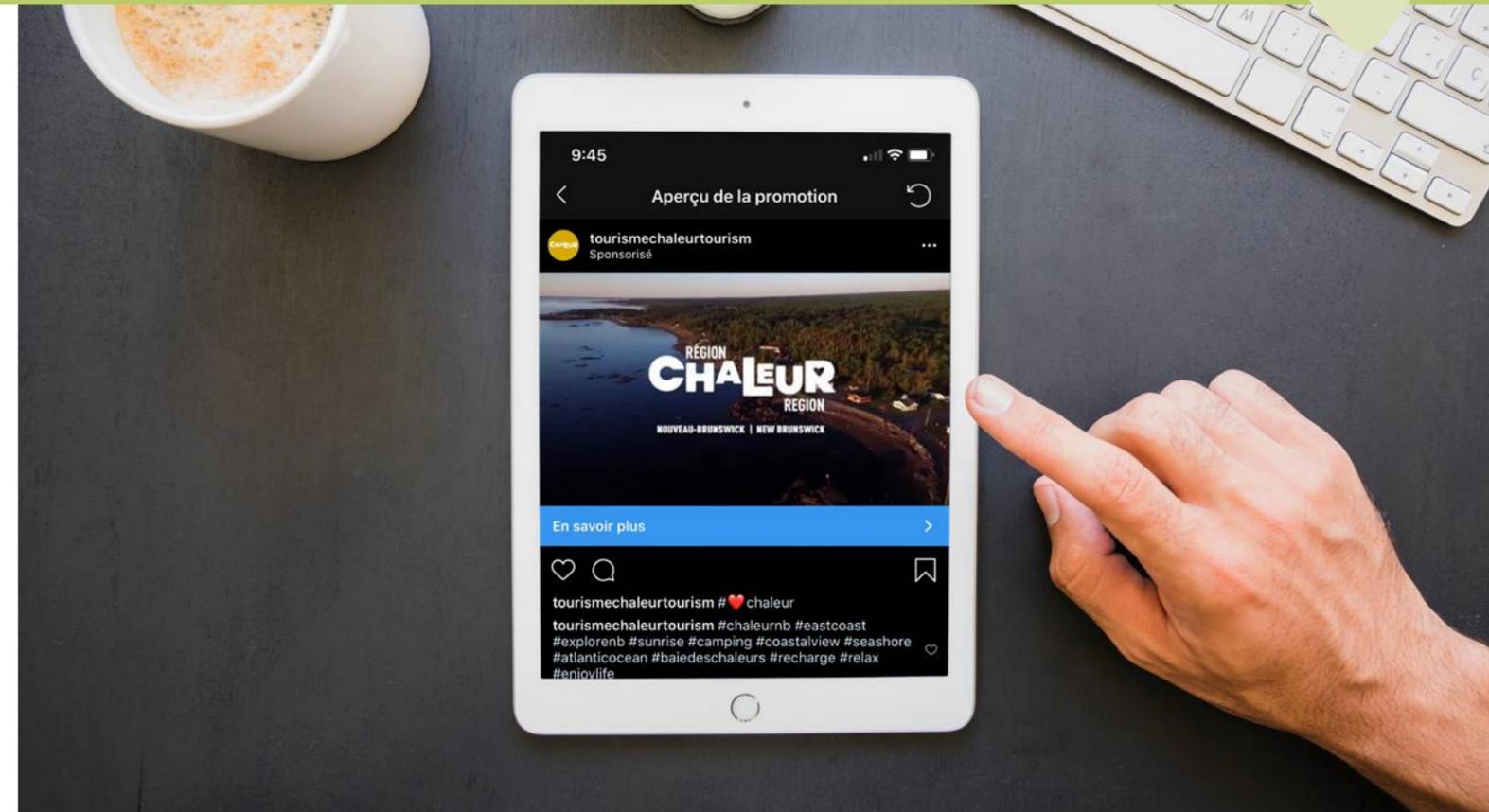


Forum Touristique d'automne



Les membres du comité sont :

Nom	Représentant	Présence	Mandat
Barbara Thibodeau	Pointe-Verte	3/3	Année entière
George Frachon	Nigadoo	2/3	Année entière
Kim Chamberlain	Bathurst	2/3	Année entière
Luc Foulem	Bathurst	1/3	Année entière
Emmie Flanagan	Belledune	1/3	Année entière
Julie Walton	DSL	3/3	Année entière
Nancy Jubinville-Guérrette	DSL	0/1	Terminé en février
Jim Fournier	Sentiers Verts Chaleur	2/3	Année entière
Isabelle Morrier	Événements Bathurst-Chaleur	1/1	Débuté en septembre
Vincent Poirier	Beresford	2/2	Débuté en mars



À la fin du mois de décembre, le siège de Petit-Rocher ainsi que deux sièges des membres généraux provenant d'entreprises ou d'organismes à vocation touristique furent vacants. Le mandat et la composition du comité seront examinés au début 2020 afin d'y faire une réorganisation.

## La Marque (Branding)

### Instagram

Les chiffres continuent d'augmenter sur le compte Instagram.

- Le nombre de nos publications s'élève à 154 sur cette plateforme en 2019, en plus des « Stories ».
- Une publicité a été affichée pour une semaine, rejoignant 15 728 personnes.
- Au cours de 2019, l'Office a augmenté le nombre de ses abonnés d'approximativement 43 %.

### Facebook

La page Facebook « Tourisme Chaleur Tourism » a augmenté ses abonnés de 25 % en 2019.

- La majorité de nos abonnés, 45,6 %, sont âgés de 35 à 55 ans.
- 67 % de nos abonnés ont leur paramètre de langue en anglais, et 32 % en français.
- Approximativement 420 événements ont été partagés. Ceci représente une augmentation de plus de 100 événements comparativement à 2018. Un module d'événements Facebook est maintenant inséré dans le site web pour offrir plus d'information aux visiteurs.

En 2019, la page Facebook a accumulé une portée totale de 747 707; 83 % de portée organique et le reste étaient constitués d'annonces payées.





## Site Web et Google Ads

De grands efforts ont été faits cette année afin de créer du contenu sur le site Web. Un total de 19 histoires furent créées (ex : Activités à ne pas manquer). Cela a permis de contribuer grandement à positionner la région d'une façon avantageuse sur les moteurs de recherche comme Google.

<https://www.tourismechaleur.ca/fr/stories>

- Le nombre total de visiteurs sur notre site Web (42 934) a augmenté de 362,95 % comparativement à 2018.
- Le site Web a été consulté 109 110 fois, soit 138 % de plus qu'en 2018.
- La recherche organique a augmenté dix fois plus que l'an passé avec une portée de 288 000 impressions, c'est-à-dire le nombre de fois que notre site Web est apparu dans les recherches Google, suivit de 5 650 clics.

Le trafic provient de diverses campagnes ciblant l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique. Différents types de campagnes/publicités ont été développés dans le thème « C'est ton Aventure » avec l'objectif de continuer la notoriété de la marque, dirigeant les gens au site Web. Pendant quatre mois, d'autres campagnes de recherche furent créées dans le but d'augmenter le téléchargement de la version PDF du guide.



Voici un exemple de publicité (en gardant à l'esprit qu'elles sont animées et non des images fixes).

**L'Office a réussi à collecter 496 courriels ainsi que 425 abonnés à l'infolettre.**

Les publicités Google se sont révélées être le moyen le plus rentable de promouvoir la marque Chaleur, avec un coût moyen de 2,59 par mille. Dans nos efforts, nous avons réussi à atteindre 2,9 millions d'impressions de la marque Chaleur.

Grâce à l'IA (intelligence artificielle), nous comprenons mieux ce à quoi ressemble un « bon » utilisateur, et nous utiliserons tout cela pour optimiser les campagnes d'affichage futures.

## Marketing

La région Chaleur a été présentée dans divers articles, blogues et émissions. Pour en nommer quelques-uns :

- L'Office a accompagné une équipe de tournage de TVA pour le segment d'aventures de l'émission Salut Bonjour qui rejoint 3 millions de téléspectateurs par semaine. L'émission a été diffusée à la télévision ainsi que sur les médias sociaux. Le segment a eu plus de 170 000 vues sur la page Facebook de Salut Bonjour;
- L'émission « Hors Québec » a diffusé sur les ondes de TVA une émission de 30 minutes sur Petit-Rocher et la région Chaleur;
- Le Sentier Nepisiguit Mi'gmaq a été mis en vedette dans le magazine Saltscapse ainsi que dans AFAR, un magazine californien;
- Le camping et le VR dans la région Chaleur ont été présentés dans un article « Le Journal de Québec » ainsi que dans un livre de Marie-France Bornais, qui présente de nombreux terrains de camping, activités et particularités de la région Chaleur;
- Un article à propos de la région fut publié dans le magazine L'Express, populaire en France;
- Motomagazine.com sont venus dans la région et ont écrit un article.

## Autres

20 000 guides 2019 ainsi que 30 000 cartes ont été imprimés au début janvier. Plus de 50 participants ont assisté au lancement qui s'est tenu Au Bootlegger à Bathurst le 19 mars. Encore une fois, l'Office a distribué les guides en personne dans toute la province et a trouvé qu'il était pratique d'avoir des conversations en tête-à-tête pour promouvoir la région Chaleur.

La production du guide 2020 a été réalisée plus tôt cette année et imprimée avant la fin de l'année pour être lancé au début 2020.

Étant donné que l'équipe de hockey du Titan d'Acadie-Bathurst est un excellent ambassadeur de la région, l'Office s'y est associé pour afficher fièrement le logo Chaleur sur leur autobus, afin de présenter notre image de marque à toutes les régions de la LHJMQ.





## Communication

Le forum du printemps, le 16 avril, s'est déroulé sur une demi-journée et a réuni plus de 30 participants. Entre autres, une table ronde sur les objectifs 2020 était à la programmation ainsi qu'une formation sur les meilleures pratiques en ligne sur Tripadvisor.

Le forum d'automne s'est déroulé sur une demi-journée, le 19 novembre. Plus de 30 personnes ont assisté au forum et ont eu des discussions ouvertes, partageant leur vue d'ensemble de la saison estivale 2019 et donnant leur avis sur une stratégie de collecte de données.

L'Office rencontre régulièrement le coordinateur du Centre d'information aux visiteurs de Bathurst, et son équipe, afin de partager des idées, défis et solutions.

L'Office a partagé approximativement 13 communiqués via courriel tout au long de l'année, à tous les exploitants, contenant de l'information sur les formations entre autres, sur l'industrie.

## Infrastructure

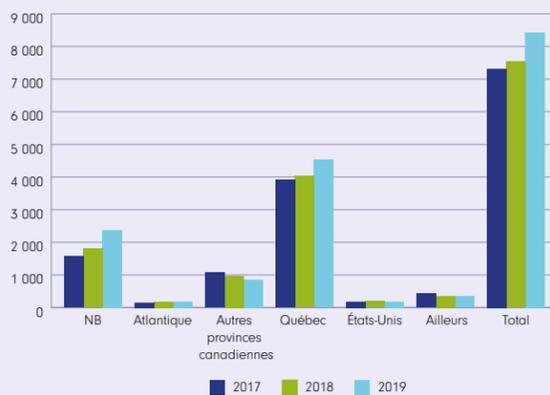
Une première affiche de « Bienvenue » sur l'autoroute 8, du côté d'Allardville, a été placée en décembre. L'autre affiche sera installée au printemps 2020 sur l'autoroute 11 près de Belledune.



## Recherche

Le Centre d'information aux visiteurs de Bathurst (CIV) a affiché une augmentation d'achalandage de 12 % en juin, juillet et août par rapport à 2018. Les pourcentages les plus élevés des origines de nos visiteurs sont le Québec avec 51%, le Nouveau-Brunswick avec 28% et l'Ontario avec 8%.

### Origines des visiteurs



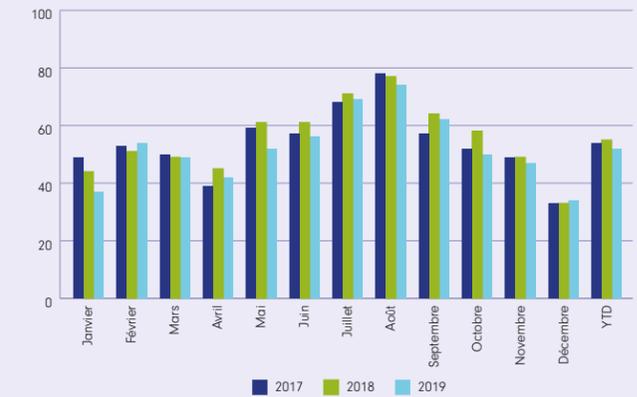
### Nombre de visiteurs au CIV à Bathurst



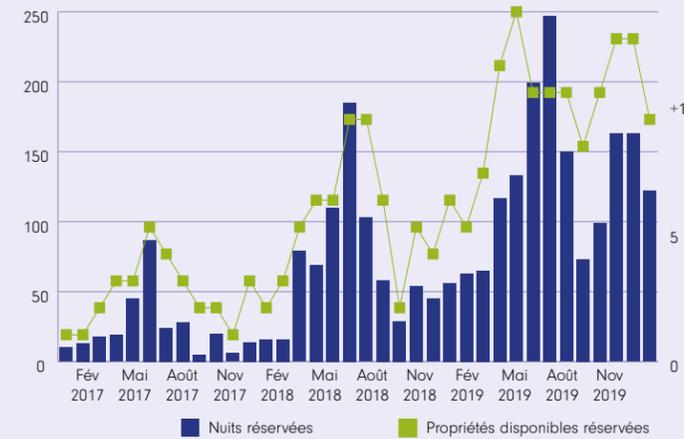
## Taux d'occupation à Bathurst

Les taux d'occupation récupérés par le ministère de Tourisme, Patrimoine et Culture du Nouveau-Brunswick démontrent une diminution légère de 2 %, une tendance similaire pour le total de la province qui pourrait être due à la température. Par contre, la plateforme de AirBNB, qui n'est pas inclus dans les calculs, gagne de plus en plus de popularité et pourrait affecter les taux d'occupation.

## Taux d'occupation à Bathurst-TNB



## AirBNB : Croissance de la demande



## Hébergements d'AirBNB

Voici un tableau des tendances de demandes pour les hébergements d'AirBNB dans la région. Bien que le nombre d'hébergements disponibles ne soit pas très élevé, les inscriptions actives ont augmenté de 167 % par rapport à 2017, représentant approximativement 2 452 nuitées en 2019.

L'Office envisage d'embaucher un fournisseur afin de nous aider à calculer le retour sur investissement (ROI) dans le secteur touristique. Un rapport plus complet sera présenté en 2020.



## Destination Think

Destination Think, une firme de stratégie et marketing axée sur les destinations, a fourni un rapport « Indice du sentiment touristique de Chaleur » (IST) avec une vue holistique de la façon dont la région est perçue et discutée par les consommateurs en tant que destination de voyage. Le rapport nous sert de référence quant au rendement de notre industrie touristique et la façon dont nous nous comparons face à nos concurrents - un indicateur clé de performance (ICP) et un outil de mesure.

La « photographie de la nature » et « plage et rivage » sont les deux atouts touristiques où la région Chaleur excelle à générer des perceptions positives. Il est important de veiller à ce qu'ils demeurent concurrentiels et qu'ils fassent de bonnes impressions. La « randonnée pédestre et l'escalade » ainsi que les « festivals et événements » sont des atouts qui se démarquent comme des possibilités de croissance potentielles. Ceux-ci n'ont pas généré le plus de volume, mais ont un niveau élevé de sentiment.

## Leadership

## Partenariats

Plusieurs rencontres et discussions ont eu lieu au cours de l'année entre l'Office et divers groupes, dont le ministère de Tourisme du Nouveau-Brunswick, pour obtenir une mise à jour du ministère et l'échange de nos stratégies, la Fédération de VTT du N.-B., la Fédération des Clubs de motoneiges du N.-B., le Réseau de développement économique et d'employabilité du N.-B. (RDÉE), etc.

### Événements Bathurst-Chaleur

La directrice a rencontré les membres de l'association des hôtels, Événements Bathurst-Chaleur, afin de suggérer la mise en place d'une stratégie de promotion. Les membres se sont entendus pour joindre leurs efforts de marketing avec Tourisme Chaleur. Événements Bathurst-Chaleur ont investi dans la création de contenu supplémentaire sur le site Web Chaleur ainsi que dans une campagne en ligne. Ce partenariat nous permet de doubler nos efforts sur les campagnes et générer encore plus de trafic.

### Odysée du Nord

Les partenaires de L'Odysée du Nord proviennent d'Edmundston et région, de Campbellton, de la région Chaleur et de la Péninsule acadienne.

La directrice a assisté à cinq rencontres avec les partenaires de l'Odysée du Nord. Les sujets principaux abordés furent les suivants :

- Participation aux salons 2019 et 2020;
- Budget et partenariats;
- Préparatifs marketing pour 2020;
- Carte de motoneige et de Quad;
- Site Web.

L'Office a assisté à quatre salons touristiques avec les partenaires de l'Odysée du Nord, touchant à au-delà de 85 000 visiteurs :

- Salon de la moto de Québec (janvier)
- Salon du vélo et du plein air de Montréal (février)
- Salon du VR de Montréal (mars)
- Salon de motoneige et Quad à Québec (octobre)

Onze mille cartes de motoneige et Quad ont été imprimées et sept mille d'entre elles sont distribuées en Gaspésie par Tourisme N.-B. Le reste est distribué dans les salons et les régions. Tourisme N.-B. a encore une fois aidé l'Odysée du Nord à promouvoir le loisir de la motoneige en investissant 100 000 \$ dans les campagnes médiatiques (TV, imprimerie et en ligne).

Nouveau site Web : Les partenaires de l'Odysée ont retenu les services d'une firme de marketing de Bathurst pour réorganiser le site Web désuet afin de le rendre plus moderne et convivial et d'inclure un contenu plus avantageux aux visiteurs, tel que des itinéraires suggérés. Le ministère de Tourisme du N.-B. a contribué à la gestion du site et des « google ads », ainsi que de diriger tout le trafic directement à notre site, contrairement aux années passées.

## Événements

### SCA

En septembre, la directrice a participé au salon du tourisme du Canada atlantique (SCA) à Saint John's. Le SCA est un marché biennal du tourisme, conçu spécialement pour l'industrie des autocars, des groupes, des voyages entièrement indépendants et des voyages spécialisés. Le nord du N.-B. était bien présenté et a fait bonne impression sur les acheteurs, de manière à susciter un intérêt pour la création de circuits nord-est.

La dernière semaine de février, Atlantic Host a accueilli plus de 100 motoneigistes de « The Great Northern Ride », une activité charitable de motoneige organisée en Ontario, générant un impact économique approximatif de près de 200 000 \$ pour la région.

L'Office a participé à l'Expo-Gaspésie du 5 au 7 avril à Carleton-sur-Mer, au Québec. Le salon reçoit au-dessus de 3 000 visiteurs, et près de 300 guides ont été distribués.

En septembre, Bathurst a accueilli Kraft Hockeyville qui avait été remporté par la communauté de Renous. Bien que ce ne soit pas une initiative de l'Office du tourisme, il convient de mentionner l'impact économique positif pour la région en termes de vente dans les restaurants, les réservations d'hôtels et le magasinage. Ceux qui n'ont jamais visité la région ont été impressionnés par la convivialité de la communauté et ont exprimé leur intérêt à revenir.

### Ateliers

L'Office a participé à plusieurs sommets et formations, dont :

- Atelier sur la main-d'œuvre en tourisme;
- Atelier sur la préparation au marché de l'industrie touristique;
- Formation « Marketing Dragon d'Or »;
- Consultation des intervenants de différentes industries pour le renouvellement de la Stratégie provinciale sur les boissons et les aliments locaux;
- « Google Analytics Individual Qualification » qui couvre les concepts de base et avancés de « Google Analytics »;
- Formation de Gestion contemporaine à l'Université de Moncton, campus de Shippagan;
- Volet économique, thème tourisme, du CMA2019.



## Innovation

« Saveurs Chaleur » : la directrice de l'Office a rencontré le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) et les autres partenaires régionaux afin de travailler sur les derniers détails du projet. Le lancement officiel est prévu en 2020.

Tourisme Expérientiel : Quelques réunions ont également eu lieu avec Marie-Ève Michon du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) afin d'examiner la possibilité d'un partenariat de travail avec la RDÉE.

La directrice a participé au programme « Ignite », un atelier conçu pour les entreprises et les communautés du tourisme rural. Son but est de donner un aperçu sur la façon de créer des expériences mémorables qui vont au-delà de ce que le visiteur peut voir et faire en exploitant les atouts uniques de la communauté dans ses habitants, sa culture et son identité régionale.

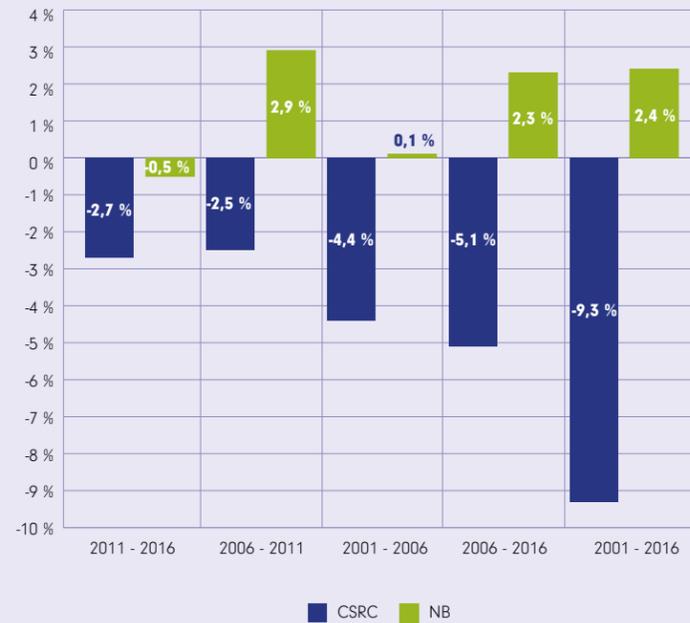
Plusieurs idées ont été tirées des forums pour développer des « auto-tours » et seront développées en 2020.



# Population

Le territoire de la Commission de services régionaux Chaleur comprend six municipalités et quatre paroisses réparties en quinze Districts de services locaux (DSL). La majeure partie de la région Chaleur est comprise dans le comté de Gloucester qui englobe également le territoire de la CSR Péninsule acadienne. Une partie du village de Belledune se trouve à l'intérieur du comté de Restigouche. En 2016, la CSR Chaleur comptait une population de 35 489 résidents, soit 4,7 % de la population du Nouveau-Brunswick. La population de la région Chaleur est en constant déclin depuis plusieurs décennies maintenant. Entre 2001 et 2016, la région Chaleur a perdu 3 622 habitants, soit 9,3 % de sa population, alors que le Nouveau-Brunswick enregistrait un gain de 2,4 %. Ce déclin a été plus prononcé dans la région Chaleur que dans l'ensemble du comté de Gloucester, qui a pour sa part enregistré une baisse de 5,4 %. Entre 2006 et 2016, la baisse a été de 5,1 %. Néanmoins, ce déclin a été moins prononcé au cours des deux dernières périodes de recensement, comparativement au cycle de 2001 et 2006.

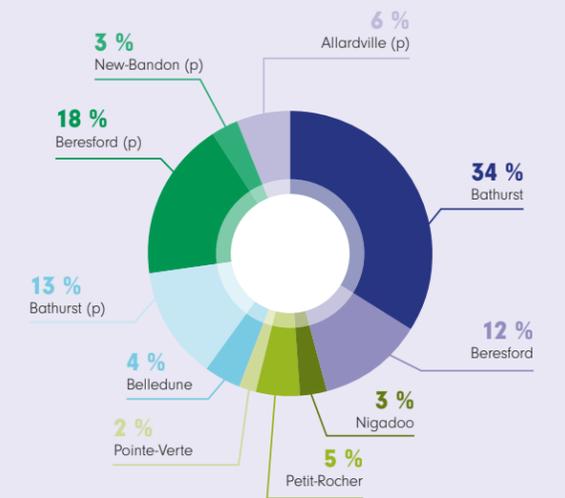
Variation de la population



## Répartition de la population

À elle seule, la ville de Bathurst représente près du tiers de la population de la région Chaleur, suivie des paroisses de Beresford (18 %) et de Bathurst (13 %). La ville de Beresford vient au quatrième rang avec 12 % de la population régionale. Les quatre municipalités de la B.N.P.P. et Belledune constituent 27 % de la population régionale, comparativement à 40 % pour les quatre paroisses.

Répartition de la population 2016



## Langues

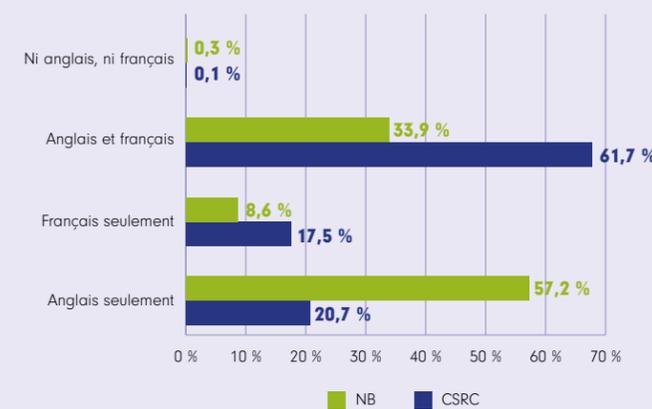
La très grande majorité de la population de la région Chaleur a une connaissance des deux langues officielles, avec un taux de 61,7 %. Ce taux est largement supérieur à celui de la province où 34 % de la population est bilingue.

Le français est la langue parlée le plus souvent à la maison avec un taux de 61,6 %, comparativement à 16 % à l'échelle provinciale.

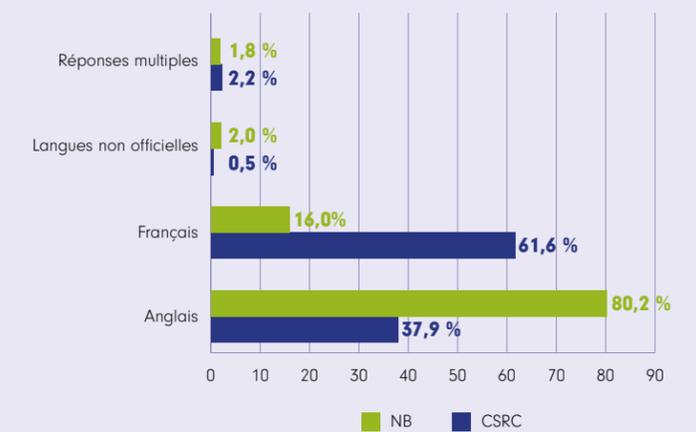
Variation de la population 2001 à 2016

	CSR Chaleur	Gloucester	NB
Population 2016	35 489	78 444	747 101
Population 2011	36 459	79 943	751 171
Population 2006	37 383	78 948	729 997
Population 2001	39 111	82 929	729 498
Superficie	3 297,27	4 743,67	71 388
Densité (2016)	10,8	16,5	10,5
Total des logements privés	17 932	38 789	359 721
Logements privés occupés par résidents habituels	16 057	3 401	319 773
Variation 2011-2016	- 2,7 %	- 1,9 %	- 0,5 %
Variation 2006-2011	- 2,5 %	1,3 %	2,9 %
Variation 2001-2006	- 4,4 %	- 4,8 %	0,1 %
Variation 2006-2016	- 5,1 %	- 0,6 %	- 2,3 %
Variation 2001-2016	- 9,3 %	- 5,4 %	2,4 %

Connaissance des langues officielles



Langue le plus souvent parlée à la maison





**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 DÉCEMBRE 2019



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**

Index

aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2 - 3.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	4.
État de la situation financière consolidé	5.
État de la variation de la dette nette consolidé	6.
État des flux de trésorerie consolidé	7.
Notes aux états financiers consolidés	8 - 27.

1.

Commission de services régionaux Chaleur  
États financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés de la Commission de services régionaux Chaleur présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes comptables pour le secteur public, le tout tel que décrit à la note 2 de ces états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction procède à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation, particulièrement lorsque des transactions affectant la période comptable en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitudes avant la fin d'année.

La direction de la Commission a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Commission sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers consolidés reposent sur des registres comptables fiables.

Le conseil se rencontre avec la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discuter de toutes questions concernant l'information financière ou le contrôle interne avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeur externe indépendant nommé par la Commission. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés de la Commission.

---

Jocelyne Hachey  
Directrice général



## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

2.

À la directrice générale

et aux membres du conseil d'administration de la Commission de services régionaux Chaleur

### Opinion

Nous avons audité les états financiers ci-joints de la Commission de services régionaux Chaleur, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2019, et les états des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidés, de la variation de la dette nette consolidé et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principes comptables importants.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission de services régionaux Chaleur au 31 décembre 2019, ainsi que les résultats de son exploitation consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les entités du secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la commission ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la commission.

### Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

3.

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANT (SUITE)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la commission
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la commission à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la commission à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bathurst, NB

To be determined

Comptables professionnels agréés



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
**État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre**

	(Non-audit) Budget Note 24	2019 Actuel	2018 Actuel
<b>REVENUS (Note 25)</b>			
Vente de services	4 817 960 \$	<b>4 901 598 \$</b>	4 341 693 \$
Frais facturés aux membres	2 304 109	<b>2 364 362</b>	2 400 198
Autres revenus	210 500	<b>331 443</b>	318 131
Intérêts	3 000	<b>182 864</b>	159 820
	7 335 569	<b>7 780 267</b>	7 219 842
<b>DÉPENSES (Note 26)</b>			
Administration	2 362 145	<b>1 236 791</b>	1 166 747
Services financiers	60 400	<b>326 530</b>	293 315
Gouvernance	43 500	<b>35 694</b>	35 772
Services de planification et inspection des bâtiments	481 973	<b>471 745</b>	424 934
Coûts après clôture	373 506	<b>541 394</b>	501 626
Installations de production d'électricité	356 020	<b>288 341</b>	53 920
Services de gestion des déchets solides	3 340 702	<b>4 252 494</b>	4 354 025
	7 018 246	<b>7 152 989</b>	6 830 339
<b>SURPLUS ANNUEL (Note 21)</b>	317 323 \$	<b>627 278</b>	389 503
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice</b>		<b>12 311 119</b>	11 921 616
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice</b>		<b>12 938 397 \$</b>	12 311 119 \$

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
**État de la situation financière consolidé**  
**Au 31 décembre**

	2019	2018
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (Note 3)	<b>2 953 512 \$</b>	2 490 993 \$
Investissements (Note 4)	<b>34 349</b>	33 709
Comptes à recevoir	<b>565 295</b>	477 595
Sommes à recevoir des agences gouvernementales (Note 5)	<b>63 216</b>	454 153
Actifs pour allocation de retraite (Note 12)	<b>141 400</b>	151 000
Actifs au plan d'éducation et de communication (Note 6)	<b>188 304</b>	236 946
Fonds tenus en fiducie (Note 7)	<b>69 943</b>	68 487
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (Note 8)	<b>6 162 224</b>	5 616 390
	<b>10 178 243</b>	9 529 273
<b>PASSIFS</b>		
Emprunts bancaires (Note 9)	<b>550 724</b>	30 543
Comptes à payer et frais courus	<b>342 090</b>	544 383
Dettes à long terme (Note 10)	<b>8 244 000</b>	9 011 000
Congés de maladie courus (Note 11)	<b>190 000</b>	167 700
Revenus perçus d'avance (Note 13)	<b>86 553</b>	135 195
Fonds tenus en fiducie (Note 7)	<b>69 943</b>	68 487
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture (Note 14)	<b>6 137 642</b>	5 596 248
	<b>15 620 952</b>	15 553 556
<b>DETTE NETTE (Page 6)</b>	<b>( 5 442 709)</b>	( 6 024 283)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (Note 20)	<b>41 967 008</b>	40 147 873
Amortissement cumulé	<b>( 23 585 902)</b>	( 21 812 471)
	<b>18 381 106</b>	18 335 402
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	<b>12 938 397 \$</b>	12 311 119 \$

Approuvé au nom du conseil:

\_\_\_\_\_ Administrateur

\_\_\_\_\_ Administrateur



<b>COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR</b>		
<b>État de la variation de la dette nette consolidé</b>		
<b>Pour l'exercice terminé le 31 décembre</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Surplus annuel	627 278 \$	389 503 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 1 819 135)	( 3 379 040)
Amortissement d'immobilisations corporelles	1 773 431	1 764 867
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA DETTE NETTE</b>	<b>581 574</b>	<b>( 1 224 670)</b>
<b>DETTE NETTE, début de l'exercice</b>	<b>( 6 024 283)</b>	<b>( 4 799 613)</b>
<b>DETTE NETTE, fin de l'exercice</b>	<b>( 5 442 709)\$</b>	<b>( 6 024 283)\$</b>

<b>COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR</b>		
<b>État des flux de trésorerie consolidé</b>		
<b>Pour l'exercice terminé le 31 décembre</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENTS</b>		
Surplus annuel	627 278 \$	389 503 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	1 773 431	1 764 867
Comptes à recevoir	( 87 700)	1 517 188
Sommes à recevoir des agences gouvernementales	390 937	182 191
Comptes à payer et frais courus	( 202 293)	( 885 475)
Variations dans les revenus perçus d'avance	( 48 642)	2 588
Variation dans les congés de maladie courus	22 300	-
Variation de l'actif pour allocation de retraite	9 600	( 83 900)
	<b>2 484 911</b>	<b>2 886 962</b>
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 1 819 135)	( 3 379 040)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts bancaires	520 181	( 2 976 846)
Passif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	541 394	501 626
Remboursement de la dette à long terme	( 767 000)	( 486 000)
Produit d'émission de la dette à long terme	-	4 960 000
	<b>294 575</b>	<b>1 998 780</b>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Variation dans les investissements	( 640)	360 467
Actifs au plan d'éducation et de communication	48 642	( 2 588)
Actifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture	( 545 834)	( 503 879)
	<b>( 497 832)</b>	<b>( 146 000)</b>
<b>AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE</b>	<b>462 519</b>	<b>1 360 702</b>
<b>ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice</b>	<b>2 490 993</b>	<b>1 130 291</b>
<b>ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice</b>	<b>2 953 512 \$</b>	<b>2 490 993 \$</b>




---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

---

**1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION**

La Commission de services régionaux Chaleur a été constituée le 1er janvier 2013, découlant d'un processus de réforme de la gouvernance locale. La Commission a pour rôle d'assurer ou d'améliorer la prestation des services obligatoires aux différentes localités, de faciliter les ententes de services entre celles-ci et de faciliter la collaboration régionale. Les services obligatoires offerts par les CSR sont l'aménagement régional, l'aménagement local dans le cas des DSL, la gestion des déchets solides, la planification des mesures d'urgence ainsi que la collaboration en matière de services de police, la planification et le partage des coûts des infrastructures régionales de sport, de loisirs et de culture; d'autres services pourraient s'ajouter à cette liste.

En vertu d'un arrêté ministériel découlant des articles 41 et 48 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, LN-B 2012, c 37, tous les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission de gestion des déchets solides Népisiguit-Chaleur et de la Commission du district d'aménagement de Belledune ont été transférés et sont devenus les actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de la Commission, à compter du 1er janvier 2013.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Commission reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

**(a) Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de la dette nette et des flux de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

**(b) Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 22 novembre 2018.

**(c) Constatation des revenus**

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

**(d) Constatation des dépenses**

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date du bilan.

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**(e) Revenus perçus d'avance**

Les revenus perçus d'avance comprennent des fonds reçus pour des fins prescrites pour lesquelles les dépenses reliées n'ont pas encore été encourues.

**(f) Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

**(g) Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de placements à court terme, des comptes à recevoir, des comptes à payer et frais courus, des sommes à recevoir des agences gouvernementales et de dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants risque de taux d'intérêt, risque de taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

**(h) Encaisse et équivalents d'encaisse**

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

**(i) Immobilisations corporelles**

À partir du 1er janvier 2011, la Commission a adopté les dispositions du CSP, chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	<u>Année</u>
Terrains	S/O
Améliorations de terrains	20 - 30 années
Bâtiments	20 - 47 années
Chemins	20 - 47 années
Machineries et équipements	5 - 47 années
Véhicules	5 - 20 années
Matériels, logiciels et équipements de télécommunication	2.5 années
Gestion des déchets:	
Cellules d'enfouissement	2.5 années
Système de collecte du lixiviat	20 - 43 années
Processus de traitement	20 - 47 années
Installations de production d'électricité	20 - 30 années



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

(i) **Immobilisations corporelles (suite)**

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

La Commission a un seuil de capitalisation de 5 000 \$. Tout élément acheté en dessous de ce seuil est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent des actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

Aucune charge d'amortissement n'est calculée sur les acquisitions de l'exercice courant.

(j) **Information sectorielle**

La Commission offre une grande gamme de services à ses clients. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services offerts sont fournis par les départements suivants :

Services régionaux

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Commission. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Office du tourisme Chaleur

L'Office de tourisme Chaleur a pour but de contribuer au développement et à la promotion de l'industrie touristique sur le territoire de la Commission de services régionaux Chaleur, de concert avec les divers intervenants locaux et régionaux.

Services d'aménagement régionaux

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services de gestion des déchets solides

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Installations de production d'électricité

Cette section est responsable de la production d'électricité à partir du méthane au site d'enfouissement.

(k) **Avantages postérieurs à l'emploi**

La Commission a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Commission dispose d'un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la Note 11, une contribution pour services à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la Note 12.

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**3. ENCAISSE**

	2019	2018
Encaisse (affectée)	1 537 949 \$	696 590 \$
Encaisse (non affectée)	1 415 563	1 794 403
	<b>2 953 512 \$</b>	<b>2 490 993 \$</b>

**4. INVESTISSEMENTS**

	2019	2018
Dépôt à terme, 1,95%, venant à échéance le 6 juin 2020	34 349 \$	33 709 \$

**5. SOMMES À RECEVOIR DES AGENCES GOUVERNEMENTALES**

	2019	2018
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	63 216 \$	368 653 \$
Province du Nouveau-Brunswick - Bacs de recyclage	-	85 500
	<b>63 216 \$</b>	<b>454 153 \$</b>

**6. ACTIFS AU PLAN D'ÉDUCATION ET DE COMMUNICATION**

	2019	2018
Encaisse et dépôts à terme	183 659 \$	233 342 \$
Intérêts courus à recevoir	4 645	3 604
	<b>188 304 \$</b>	<b>236 946 \$</b>

Tel que requis par le ministère de l'Environnement et conformément à l'accord de service d'enfouissement sanitaire en date du 10 mai 1995 entre la commission, la Corporation des déchets solides de Restigouche, la Commission de gestion des déchets solides de la Péninsule acadienne et la Northumberland Solid Waste Commission, les montants mentionnés ci-haut sont retenus pour créer, conjointement, un plan d'éducation et de communication.

Le dépôt à terme échéant en 2020 porte intérêt au taux de 1,95%.

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externes sont constatées à titre de revenus perçus d'avance et sont reconnues comme revenus dans l'exercice où elles sont utilisées aux fins prescrites.

Durant l'exercice en cours, 50 000 \$ en dépenses ont été encourues pour l'établissement d'un plan d'éducation et de communication.



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**7. FONDS TENUS EN FIDUCIE**

La Commission a conclu une entente avec Elmtree Environmental Ltd. pour l'opération d'installation de traitement de sol contaminé. Selon cette entente, Elmtree Environmental Ltd. se doit de créer un fonds de réserve environnemental spécial qui sera tenu en fiducie par la Commission. Les fonds tenus en fiducie représentent le solde du fonds de réserve environnemental spécial au 31 décembre 2019.

**8. ACTIFS AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE**

	2019	2018
Encaisse et dépôts à terme	6 138 794 \$	5 594 651 \$
Intérêts courus à recevoir	23 430	21 739
	<b>6 162 224 \$</b>	<b>5 616 390 \$</b>

L'actif au titre des activités de fermeture et d'après fermeture excède le passif affecté par 24 582 \$ (20 142 \$ en 2018). Cette différence représente le surplus de l'année en cours et sera éliminée en 2020 par la réduction du transfert des fonds.

Le dépôt à terme porte intérêt au taux de 2,20% et 3,05% et vient à échéance en 2022.

**9. EMPRUNTS BANCAIRES**

	2019	2018
Marge de crédit - fonds de capital	550 724 \$	- \$
Marge de crédit - installations de production d'électricité	-	30 543
	<b>550 724 \$</b>	<b>30 543 \$</b>

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 3,95% de 700 000 \$ pour le fonds de fonctionnement, dont 700 000 \$ est inutilisée au 31 décembre 2019 (700 000 \$ en 2018).

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 3,95% de 4 368 000 \$ pour le fonds de capital, dont 3 817 276 \$ est inutilisée au 31 décembre 2019 (4 368 000 \$ en 2018).

La Commission a une marge de crédit autorisée au taux de base plus 3,95% de 3 433 000 \$ pour le fonds de l'installations de production d'électricité, dont 3 433 000 \$ est inutilisée au 31 décembre 2019 (3 402 457 \$ en 2018).

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**10. DETTE À LONG TERME**

	2019	2018
2010 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.50% et 3.85%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, renouvelable en 2020, échéant en 2030, #BD 52-2010	368 000 \$	407 000 \$
2011 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.35% et 3.45%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, renouvelable en 2021, échéant en 2031, #BF 47-2011	186 000	199 000
2012 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.35% et 3.80%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2032, #BH 48-2012	562 000	613 000
2013 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.25% et 3.70%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2023, #BJ 47-2013	310 000	382 000
2014 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.20% et 3.70%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2034, #BL 48-2014	1 381 000	1 615 000
2017 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 1.20% et 2.70%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2027, #BQ 41-2017	749 000	835 000
2018 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 2.10% et 3.48%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2028, #BT 39-2018	1 596 000	1 750 000
2018 - Débenture de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, intérêts variants entre 2.55% et 3.70%, remboursable par versements de principal annuels et intérêts semestriels, échéant en 2038, #BU 40-2018	3 092 000	3 210 000
	<b>8 244 000 \$</b>	<b>9 011 000 \$</b>



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**10. DETTE À LONG TERME (suite)**

Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants:

2020	1 022 000 \$
2021	827 000
2022	674 000
2023	669 000
2024	603 000
Après	4 449 000
	<hr/>
	8 244 000 \$

L'approbation de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick a été obtenue pour les dettes à long terme apparaissant au bilan.

**11. CONGÉS DE MALADIE COURUS**

La Commission offre des congés de maladie qui s'accumulent à raison de 1,5 jours par mois pour les employé(e)s non syndiqués. Les employé(e)s peuvent accumuler un maximum de 240 jours. Tous les employé(e)s non syndiqués embauchés avant 2013 sont éligibles à prendre un congé avec solde pour une durée égale à leurs congés de maladie accumulés jusqu'à un maximum de 6 mois (120 jours de travail). Cet avantage n'est pas disponible pour les employé(e)s engagé après 2013.

Les employé(e)s syndiqués accumulent les congés de maladie à raison de 1,25 jours par mois et peuvent accumuler un maximum de 200 jours. Ils ne sont pas éligibles à prendre un congé avec solde pour une durée égale à leurs congés de maladie accumulés

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités projetées au prorata des services à l'usage prévu. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Commission.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit:

- augmentation des salaires annuels de 1,5%;
- taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 2,69%;
- la proportion de jours de maladie accumulés utilisés pour chaque année est 11,2 jours pour les services d'aménagement et planification et 7,9 jours pour les services de gestion des déchets solides par employé(e) par année;
- nous supposons aucune cessation d'emploi, mortalité ou invalidité précédant la retraite;
- l'âge de retraite est de 60 ans, ou un an après la date d'évaluation si l'âge est de 60 ans ou plus.

Le congé de maladie est un bénéfice non financé. Il n'y a donc aucun actif applicable. Les bénéfices sont payé par les revenus généraux lorsqu'il viennent à échéance. Le passif non financé était 190 000 \$ au 31 décembre 2019 (167 700 \$ au 31 décembre 2018).

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**12. ACTIFS POUR ALLOCATION DE RETRAITE**

La Commission finance un régime de pension contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés dans le cadre du régime de retraite des municipalités du NB. Les employés font une contribution égale à environ 7,60 % de leur salaire et la Commission verse un montant égal aux sommes des cotisations salariales versées par les employés.

La Commission a contribué un montant estimées de 129 600 \$ pour 2019 (132 066 \$ en 2018). Le total des paiements de prestations versées aux retraités en 2019 était néant (néant en 2018).

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites tous les trois ans à l'aide de la méthode de prestations prévues proportionnellement aux services. La plus récente évaluation actuarielle a été préparée le 8 juillet 2019 et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation au titre des prestations constituées de 2 244 700 \$. La Commission était en situation de provisionnement net comme suit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019:

	Estimé 2019
Valeur au marché de l'actif du régime	2 223 100 \$
Obligation au titre des prestations constituées	2 556 200
Situation de capitalisation	( 333 100)
Gains actuariels non amortis	474 500
<hr/>	
Surplus du régime de retraite	141 400 \$

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations salariales, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la Commission.

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- augmentation des salaires annuels de 3%;
- le taux d'inflation attendu est de 2,25%;
- le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,50%;
- le taux de rendement net attendu est de 5,50%;
- 70% à l'âge de retraite la plus anticipée sans réduction et le reste à 65 ans.

	Estimé 2019
Coût du service courant de l'employeur	84 300 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations	128 500
Rendement attendu des actifs	( 109 900)
Pertes d'expérience	39 500
<hr/>	
Charges du plan de retraite	142 400 \$



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**13 REVENUS PERÇUS D'AVANCE**

	2019	2018
Plan d'éducation et de communication	68 554 \$	117 196 \$
Fonds affectés aux besoins de traduction	17 999	17 999
	<b>86 553 \$</b>	<b>135 195 \$</b>

**14. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS FERMETURE**

La Commission est responsable de la surveillance continue et du traitement du site à la suite de sa fermeture.

Les obligations comptabilisées des coûts d'après fermeture ont été déterminés sur la base de coûts estimés d'après fermeture de 31 539 931 \$ (31 539 931 \$ en 2018), en dollars futurs requis au 31 décembre 2039 pour le financement des dépenses d'après fermeture du site.

Les coûts d'après fermeture sont actualisés à un taux de 5,5 % pour une évaluation courante de 10 809 648 \$ (10 246 112 \$ en 2018).

Au 31 décembre 2019, la capacité du site d'enfouissement a été estimée à 4 025 848 tonnes métriques dont 1 740 000 tonnes métriques demeurent inutilisées au 31 décembre 2019 (1 827 000 en 2018).

Au 31 décembre 2019, la dette d'après fermeture est de 6 137 642 \$ (5 596 248 \$ en 2018) que la Commission de services régionaux Chaleur a financé avec des dépôts à terme d'une valeur marchande de 6 162 224 \$ (5 616 390 \$ en 2018) et qui viennent à échéance le 15 novembre 2022, pour un surplus de 24 582 \$ (surplus de 20 142 \$ en 2018) basé sur le prix du marché à la fin de l'année.

Les détails relatifs aux conditions importantes ainsi qu'à l'exposition au risque de taux d'intérêt et de crédit pour les bons au trésor et les dépôts à terme sont les suivants :

	Intérêt à recevoir de base	2019 Taux effectif	2018 Taux effectif
Dépôt à terme	à maturité	3,05%	3,05%

L'exposition maximale au risque de crédit serait la juste valeur indiquée ci-dessus.

En 2009, une étude indépendante a été effectuée afin de réévaluer la capacité du site, la durée de vie restante du site ainsi que le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après fermeture du site. Aucun ajustement n'est nécessaire suite à l'information fournie par cette étude.

**15. RELEVANT DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

La Commission est conforme aux normes comptables du CCSP. La Commission également tenue de se conformer aux dispositions du Manuel de l'information financière municipale prescrit par la province du Nouveau-Brunswick. Les différences de conventions comptables comprennent la méthodologie de comptabilisation des immobilisations corporelles et des transferts gouvernementaux. Les normes du CCSP exigent également la consolidation intégrale des fonds.

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**16. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME**

**Emprunt d'exploitation**

Selon la *Loi sur la prestation de services régionaux*, une commission qui fournit un service régional ne peut, pour couvrir ses dépenses d'exploitation, emprunter plus de 5 % du montant prévu au budget pour le service en question. Il s'ensuit que la Commission ne peut, pour couvrir les dépenses d'exploitation de son service de gestion des déchets solides, dépasser 25 % du montant prévu au budget d'un exercice financier. En 2019, la Commission s'est conformée aux limites prescrites.

**Emprunt interfonds**

Selon le Guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux, les emprunts interfonds doivent être remboursés l'année suivante, à moins que l'emprunt soit destiné à un projet d'immobilisation. Les montants à payer entre fonds sont conformes aux exigences.

**17. DONNÉES COMPARATIVES**

Certaines données comparatives ont été modifiées pour s'adapter à la présentation de l'année courante.

**18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS**

Le 13 février 2020, la Commission a servi un avis de lock-out aux employés de la section local 4193 du Syndicat canadien de la fonction publique. En date du rapport des présents états financiers, les négociations sont encore en cours. La direction est d'avis que la Commission n'a subi aucun changement dans leurs opérations suite à cet événement et indique qu'elle n'anticipe aucun effet significatif sur les résultats de l'année financière courante se terminant le 31 décembre 2020.

La propagation du covid-19 a eu un impact significatif sur l'économie régionale, nationale et mondiale. La durée et l'impact de la pandémie du COVID-19, ainsi que l'efficacité des réponses des instances gouvernementales et des banques centrales, sont encore inconnues pour le moment. La direction de la Commission indique avoir observé une diminution du tonnage pour 2020 et les services de recyclage ont dû être arrêtés. La direction précise avoir observé une diminution de 1380 tonnes comparativement à 2019 lors des quatre premiers mois de 2020. Par contre, le tonnage avait considérablement augmenté au cinquième mois de 2020 et la direction anticipe que cette tendance se poursuivra dans les mois à venir.



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**19. RÉCONCILIATION DU SURPLUS DES FONDS DE FONCTIONNEMENT**

	2019	2018
Dette nette (Page 6)	( 5 442 709)\$	( 6 024 283)\$
Ajustement:		
Dettes à long terme	8 244 000	9 011 000
<b>Actif net courant</b>	<b>2 801 291</b>	<b>2 986 717</b>
Moins:		
Surplus de l'année antérieure:		
- Collaboration et planification régionale	74 631	28 800
- Aménagement et planification	44 439	56 772
- Installations de production d'électricité	67 229	-
- Gestion des déchets solides	210 271	452 046
Passifs à court terme nets du fonds de capital	( 1 981 294)	( 1 099 159)
Fonds de réserve	4 078 363	3 151 688
	2 493 639	2 590 147
<b>Surplus du fonds de fonctionnement</b>	<b>307 652 \$</b>	<b>396 570 \$</b>
Surplus de l'année courante:		
- Collaboration et planification régionale	117 858 \$	74 631 \$
- Aménagement et planification	17 590	44 439
- Installations de production d'électricité	85 803	67 229
- Gestion des déchets solides	86 401	210 271
	307 652 \$	396 570 \$

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**20. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Terrain	Bâtiments	Véhicules	Améliorations de terrains	Matériels informatiques	Machineries et équipements	Chemins	Gestion des déchets	Installations de production d'électricité	2019 Total	2018 Total
<b>COÛT</b>											
Solde au début de l'exercice	159 089 \$	2 712 367 \$	354 169 \$	745 334 \$	47 611 \$	3 368 941 \$	4 590 129 \$	24 974 848 \$	3 195 385 \$	40 147 873 \$	36 768 833 \$
Plus: Ajouts nets au cours de l'exercice	-	8 673	39 629	5 830	8 864	16 268	891 738	822 720	25 413	1 819 135	3 379 040
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	159 089	2 721 040	393 798	751 164	56 475	3 385 209	5 481 867	25 797 568	3 220 798	41 967 008	40 147 873
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>											
Solde au début de l'exercice	-	755 614	259 018	165 058	40 688	1 266 642	1 697 770	17 613 782	13 899	21 812 471	20 047 604
Plus: Amortissement au cours de l'exercice	-	93 782	27 051	35 463	2 768	294 747	159 792	1 012 568	147 260	1 773 431	1 764 867
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	-	849 396	286 069	200 521	43 456	1 561 389	1 857 562	18 626 350	161 159	23 585 902	21 812 471
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	159 089 \$	1 871 644 \$	107 729 \$	550 643 \$	13 019 \$	1 823 820 \$	3 624 305 \$	7 171 218 \$	3 059 639 \$	18 381 106 \$	18 335 402 \$



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

21. RÉCONCILIATION DU SURPLUS (DÉFICIT) DE L'ANNÉE

	Fonds de fonctionnement				Fonds de réserve			2019 Total
	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Installations de production d'électricité	Gestion des déchets solides	Capital	Fonctionnement	Capital	
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2019 AUX FINS DES EXIGENCES DU CCSP</b>	( 135 665)\$	16 481 \$	376 803 \$	2 143 115 \$	( 1 773 431)\$	( 25)\$	- \$	<b>627 278 \$</b>
Surplus - deuxième exercice précédent	28 800	56 772	-	452 046	-	-	-	<b>537 618</b>
Transfert inter-fonds:								
-Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital	-	-	( 113 000)	( 783 700)	-	-	896 700	-
-Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement	-	-	-	( 30 000)	-	30 000	-	-
Dépenses en capitaux	-	-	-	( 937 000)	937 000	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	-	( 118 000)	( 649 000)	767 000	-	-	-
Répartition des services corporatifs	224 723	( 55 663)	( 60 000)	( 109 060)	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	-	-	-	-	1 773 431	-	-	<b>1 773 431</b>
Total d'ajustements au surplus (déficit) de l'année 2019	253 523 \$	1 109 \$	( 291 000)\$	( 2 056 714)\$	3 477 431 \$	30 000 \$	896 700 \$	<b>2 311 049 \$</b>
<b>SUPLUS (DÉFICIT) DES FONDS POUR L'ANNÉE 2019</b>	<b>117 858 \$</b>	<b>17 590 \$</b>	<b>85 803 \$</b>	<b>86 401 \$</b>	<b>1 704 000 \$</b>	<b>29 975 \$</b>	<b>896 700 \$</b>	<b>2 938 327 \$</b>

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

22. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES

	Collaboration et planification régionale	Services d'aménagement et planification	Installations de production d'électricité	Services de gestion des déchets solides	2019 Total	2018 Total
<b>REVENUS</b>						
Vente de services	- \$	- \$	653 388 \$	4 248 210 \$	<b>4 901 598 \$</b>	4 341 692 \$
Frais facturés aux membres	463 195	572 764	-	1 328 403	<b>2 364 362</b>	2 400 198
Autres revenus	158 951	1 686	-	170 806	<b>331 443</b>	318 131
Intérêts	-	-	-	182 864	<b>182 864</b>	159 820
	622 146	574 450	653 388	5 930 283	<b>7 780 267</b>	7 219 841
<b>DÉPENSES</b>						
Salaires et bénéfices	386 440	448 650	22 000	1 497 672	<b>2 354 762</b>	2 173 920
Biens et services	121 866	93 318	141 081	1 535 326	<b>1 891 591</b>	1 923 268
Amortissement	-	-	147 260	1 626 171	<b>1 773 431</b>	1 764 867
Intérêts	-	-	107 401	192 171	<b>299 572</b>	156 163
Autres	249 505	16 001	6 103	562 024	<b>833 633</b>	812 120
	757 811	557 969	423 845	5 413 364	<b>7 152 989</b>	6 830 338
<b>SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE</b>	<b>( 135 665)\$</b>	<b>16 481 \$</b>	<b>229 543 \$</b>	<b>516 919 \$</b>	<b>627 278 \$</b>	<b>389 503 \$</b>



COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

23. ÉTAT DES RÉSERVES

	Aménagement et planification Fonds de réserve générale		Gestion des déchets solides Fonds de réserve générale		2019	2018
	Fonctionnement	Capital	Fonctionnement	Capital		
<b>ACTIFS</b>						
Encaisse	- \$	- \$	- \$	1 537 949 \$	1 537 949 \$	696 590 \$
À recevoir du fonds de fonctionnement général	38 000	-	228 424	942 137	1 208 561	1 178 561
À recevoir du fonds de capital	-	10 000	-	1 321 853	1 331 853	1 276 537
<b>SURPLUS ACCUMULÉS</b>	38 000 \$	- \$	228 424 \$	3 801 939 \$	4 078 363 \$	3 151 688 \$
<b>REVENUS</b>						
Intérêts	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	5 106 \$
Transfert du fonds de fonctionnement général	-	-	30 000	896 700	926 700	743 700
	-	-	30 000	896 700	926 700	748 806
<b>DÉPENSES</b>						
Frais bancaires	-	-	25	-	25	24
<b>SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE</b>	- \$	- \$	29 975 \$	896 700 \$	926 675 \$	748 782 \$
<b>Nom de l'investissement</b>		<b>Montant du principal</b>	<b>Taux d'intérêt</b>	<b>Maturité</b>		
Encaisse		\$ 1 537 949	- %	S/O		

COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

23. ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

**Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de fonctionnement général (Résolution du 19 juin 2019):**

Proposé par Donald Gauvin, appuyé par Normand Plourde qu'une somme de 483 700\$ soit transférée du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital.

**Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve de capital (Résolution du 20 novembre 2019):**

Proposé par Charles Doucet, appuyé par Carole Caron qu'une somme de 300 000\$ soit transférée du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital.

**Résolution du conseil concernant la contribution du fonds de fonctionnement général (Résolution du 15 janvier 2020):**

Proposé par Charles Comeau, appuyé par Jean Guy Grant qu'une somme de 30 000\$ soit transférée du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement.

**Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve de capital (Résolution du 19 février 2020):**

Proposé par Normand Plourde, appuyé par Donald Gauvin qu'une somme de 113 000\$ soit transférée du fonds de production d'électricité au fonds de réserve de capital.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux dites réunions:

Jocelyne Hachey  
Directrice générale  
Commission de services régionaux Chaleur

Date

Sceau Municipal



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**24. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP**

	Collaboration et planification régionale	Aménagement et planification	Installations de production d'électricité	Gestion des déchets solides	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
<b>REVENUS</b>							
Ventes de services	- \$	- \$	714 760 \$	4 103 200 \$	- \$	- \$	4 817 960 \$
Frais facturés aux membres	463 195	572 764	-	1 268 150	-	-	2 304 109
Autres revenus	23 000	2 000	-	185 500	-	-	210 500
Intérêts	-	-	-	3 000	-	-	3 000
Surplus	28 800	56 772	-	452 046	-	( 537 618)	-
Transfert des fonds internes	234 523	-	-	77 600	-	( 312 123)	-
	749 518	631 536	714 760	6 089 496	-	( 849 741)	7 335 569
<b>DÉPENSES</b>							
Administration	696 218	93 500	20 000	1 572 427	-	-	2 382 145
Gouvernance	43 500	-	-	-	-	-	43 500
Services de planification et d'inspection des bâtiments	-	481 973	-	-	-	-	481 973
Coûts après clôture	-	-	-	373 506	-	-	373 506
Installations de production d'électricité	-	-	246 760	-	-	-	246 760
Services de gestion des déchets solides	-	-	-	1 685 531	1 773 431	-	3 458 962
Services financiers:							
- Mauvaises créances	-	-	-	1 000	-	-	1 000
- Intérêts et frais bancaires	-	400	-	30 000	-	-	30 400
- Transfert aux fonds internes	9 800	55 663	448 000	2 427 032	-	( 2 940 495)	-
	749 518	631 536	714 760	6 089 496	1 773 431	( 2 940 495)	7 018 246
<b>SURPLUS BUDGÉTAIRE AJUSTÉS</b>	- \$	- \$	- \$	- \$	( 1 773 431)\$	2 090 754 \$	317 323 \$

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

**25. ANNEXE AUX REVENUS**

	(Non audité) 2019 Budget	2019 Actuel	2018 Actuel
<b>REVENUS</b>			
<b>Vente de services</b>			
Frais de déversement - industriel, commercial et institutionnel	3 710 700 \$	3 791 960 \$	3 545 733 \$
Déchets de construction et de démolition	390 000	414 754	500 341
Production d'électricité	714 760	653 388	196 425
Matières recyclables	2 500	41 496	99 194
	4 817 960 \$	4 901 598 \$	4 341 693 \$
<b>Frais facturés aux membres</b>			
Frais de collaboration et planification régionales	463 195 \$	463 195 \$	429 109 \$
Frais des services locaux - planification et inspection des bâtiments	572 764	572 764	577 289
Frais de déversement	1 268 150	1 328 403	1 393 800
	2 304 109 \$	2 364 362 \$	2 400 198 \$
<b>Autres revenus</b>			
Planification et développement	2 000 \$	1 686 \$	9 165 \$
Tourisme	23 000	87 665	83 122
Plan d'adaptation aux changements climatiques	-	71 286	53 126
Déchets solides	185 500	170 806	172 718
	210 500 \$	331 443 \$	318 131 \$



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

26. ANNEXE AUX DÉPENSES

	(Non audité) 2019 Budget	2019 Actuel	2018 Actuel
<b>DÉPENSES</b>			
<u>Administration</u>			
<i>Administration</i>			
Bureau de la directrice générale	206 021 \$	<b>260 363 \$</b>	229 511 \$
<i>Gestion financière</i>			
Audit externe	26 000	<b>14 618</b>	31 659
<i>Autres</i>			
Assurance responsabilité civile	4 500	<b>2 307</b>	3 447
Honoraires professionnels	2 500	<b>1 646</b>	838
Relations publiques	-	<b>2 347</b>	1 636
Dépenses de bureau	42 100	<b>25 545</b>	9 149
Traduction	19 000	<b>8 831</b>	14 490
Mesure d'urgence régionales	30 146	<b>24 061</b>	22 042
Planification régionale	55 880	<b>4 203</b>	49 536
Tourisme	310 071	<b>378 193</b>	290 301
	464 197	<b>447 133</b>	391 439
<i>Planification locale</i>			
Honoraires professionnels	3 000	<b>5 981</b>	1 251
Relations publiques	17 000	<b>11 161</b>	13 069
Dépenses de bureau	73 500	<b>68 860</b>	70 101
	93 500	<b>86 002</b>	84 421
<i>Déchets solides</i>			
Administration	1 384 219	<b>254 775</b>	277 075
Assurance responsabilité civile	68 008	<b>45 308</b>	45 436
Honoraires professionnels	25 000	<b>45 223</b>	33 793
Dépenses de bureau	95 200	<b>83 369</b>	73 413
	1 572 427	<b>428 675</b>	429 717
	2 362 145 \$	<b>1 236 791 \$</b>	1 166 747 \$
<u>Services financiers</u>			
Intérêts et frais bancaires	30 400 \$	<b>23 387 \$</b>	86 840 \$
Intérêts sur la dette à long terme	-	<b>299 571</b>	156 163
Mauvaises créances	1 000	<b>1 072</b>	-
Coût du financement temporaire	29 000	<b>2 500</b>	50 312
	60 400 \$	<b>326 530 \$</b>	293 315 \$

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX CHALEUR**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

26. ANNEXE AUX DÉPENSES (suite)

	(Non audité) 2019 Budget	2019 Actuel	2018 Actuel
<b>DÉPENSES (suite)</b>			
<u>Gouvernance</u>			
Honoraires	32 100 \$	<b>25 260 \$</b>	22 066 \$
Déplacement	2 500	<b>2 765</b>	1 977
Formation et perfectionnement	1 000	-	-
Autre	7 900	<b>7 669</b>	11 729
	43 500 \$	<b>35 694 \$</b>	35 772 \$
<u>Services de planification et d'inspection des bâtiments</u>			
Personnel	459 723 \$	<b>448 650 \$</b>	413 560 \$
Publicité	250	-	-
Comité consultatif en planification	11 500	<b>7 317</b>	7 889
Autres dépenses	10 500	<b>15 778</b>	3 485
	481 973 \$	<b>471 745 \$</b>	424 934 \$
<u>Installations pour la production d'électricité</u>			
Assurance	15 000 \$	<b>5 460 \$</b>	- \$
Personnel	9 000	-	-
Machineries et équipements	179 760	<b>132 164</b>	38 538
Autres dépenses	5 000	<b>3 457</b>	1 482
Amortissement	147 260	<b>147 260</b>	13 900
	341 020 \$	<b>288 341 \$</b>	53 920 \$
<u>Services de gestion des déchets solides</u>			
Personnel	364 896 \$	<b>1 264 897 \$</b>	1 135 623 \$
Stations et bâtiments	439 635	<b>383 894</b>	438 741
Machineries et équipements	361 000	<b>418 002</b>	413 308
Opérations d'enfouissement	429 000	<b>405 559</b>	405 514
Poste de pesage	48 000	<b>58 844</b>	46 356
Réacheminement des déchets	45 000	<b>44 404</b>	76 081
Déchets domestiques dangereux	27 000	<b>14 508</b>	28 832
Fonds en fiducie pour l'environnement	-	<b>36 215</b>	58 603
Amortissement	1 626 171	<b>1 626 171</b>	1 750 967
	3 340 702 \$	<b>4 252 494 \$</b>	4 354 025 \$



### **Corporatif**

702, rue Principale, Unité 130  
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1  
[info@csrchaleurrsc.ca](mailto:info@csrchaleurrsc.ca)

### **Urbanisme (Construction)**

702, rue Principale, Unité 130  
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1  
+1 (506) 542-2688

### **Déchets Solides / Recyclage**

1300, route 360  
Allardville, N.-B. E8L 1H5  
+1 (506) 725-2402

### **Tourisme**

702, rue Principale, Unité 130  
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1  
[www.tourismechaleur.ca](http://www.tourismechaleur.ca)

